IPC

Cadre Intégré de Classification de la sécurité alimentaire

Preuves et Normes pour de Meilleures Décisions en Sécurité Alimentaire et Nutritionelle

20 ANS (2004 - 2024)

d'information pour la prise de décisions

CADRE HARMONISÉ

ÉTUDE SUR LES BESOINS DES DECIDEURS EN MATIERE D'ANALYSE DÉSAGRÉGÉE DE L'IPC/CH

mai 2024

ÉTUDE SUR LES BESOINS DES DECIDEURS EN MATIERE D'ANALYSE DÉSAGRÉGÉE DE L'IPC/CH

Préparé par :

L'équipe de développement technique de l'unité de soutien mondial (GSU) d'IPC en collaboration avec les partenaires du Cadre Harmonisé (CH)

Auteur principal : Dr. Zoltan Tiba (IPC GSU)

mai 2024

SOMMAIRE

	RÉSUMÉ ANALYTIQUE	**1**
	INTRODUCTION	**4**
CHAPITRE 1	**MÉTHODOLOGIE**	**5**
	Conceptualisation de la désagrégation	5
	Conception de l'étude	5
	L'échantillonnage	6
	Processus d'entretien et analyse	8
	Limites de l'étude	9
CHAPITRE 2	**CE QUE NOUS SAVONS DES RECHERCHES ET ÉTUDE PRÉCÉDENTES**	**10**
	Consultations avec les coordinateurs régionaux de l'IPC	10
	Recherche préliminaire par l'équipe de développement technique	10
	L'histoire de l'analyse désagrégée dans l'IPC	11
CHAPITRE 3	**RÉSULTATS DE L'ÉTUDE**	**12**
	Résumé des arguments des décideurs pour et contre l'analyse désagrégée de l'IPC/CH	12
	De quel type d'analyse désagrégée les décideurs ont-ils besoin ?	18
	L'unité d'analyse doit-elle passer du ménage à l'individu ?	20
	L'IPC/CH doit-il classer les groupes désagrégés en différentes phases ?	21
	Quel serait le format le plus utile pour présenter l'analyse désagrégée de l'IPC/CH ?	21
	Le coût d'opportunité de l'analyse désagrégée	22
CHAPITRE 4	**CONCLUSION**	**24**
ANNEXE 1	**LISTE DES DÉCIDEURS INTERROGÉS**	**25**
ANNEXE 2	**BIBLIOGRAPHIE**	**27**

ACRONYMES

IAA	Insecurite Alimentaire Aiguë
MNA	Malnutrition Aiguë
IAC	Insecurite Alimentaire Chronique
CH	Cadre Harmonisé
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
DAWG	Disaggregated Analysis Working Group
DMN	Decision Makers' Needs
GSP	Global Strategic Programme
HEA	Household Economy Analysis
PDI	Personnes Deplacees Internes
IPC	Integrated Food Security Phase Classification
KII	Key Informant Interview
TAG	Technical Advisory Group

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Entre septembre et décembre 2023, l'équipe de développement technique (TDT) de l'Unité de soutien mondial (GSU) de l'IPC, en collaboration avec des partenaires du Cadre Harmonisé (CH), a mené 45 entretiens avec des décideurs sélectionnés aux niveaux national, régional et global afin de vérifier s'ils avaient besoin d'une analyse désagrégée de la population. En outre, si ces décideurs estimaient avoir besoin d'une telle analyse, il leur a été demandé sous quelle forme et dans quelles circonstances. Les résultats et les messages clés de l'étude sont résumés ci-dessous :

1. L'analyse désagrégée des groupes de population peut présenter des avantages significatifs.

Les décideurs conviennent sans équivoque des avantages potentiels de l'analyse désagrégée et soulignent que des informations granulaires sur les caractéristiques des groupes de population peuvent « conduire à une meilleure compréhension des conditions sous-jacentes de l'insécurité alimentaire ». Les décideurs partagent le point de vue selon lequel des informations plus détaillées sur les caractéristiques des groupes de population permettraient un ciblage plus efficace, la satisfaction des besoins spécifiques de ces groupes et la satisfaction de la demande des donateurs en matière d'analyse désagrégée. En même temps, les décideurs ont souligné que les contextes difficiles dans lesquels IPC/CH opèrent ajoutent une myriade de défis pratiques à la production et à l'utilisation d'analyses désagrégées.

2. Le coût peut être un obstacle à la réalisation d'une analyse désagrégée.

Même si les décideurs sont en général favorables à l'analyse désagrégée, la quasi-totalité d'entre eux ont souligné que l'un des principaux obstacles à la fourniture d'une analyse désagrégée sur les groupes de population était le coût de la désagrégation (y compris la collecte de données supplémentaires, l'analyse des données et l'établissement de rapports). Une étude au cas par cas est nécessaire pour déterminer l'importance du coût et les circonstances dans lesquelles des investissements supplémentaires, s'ils sont nécessaires, pourraient être utiles. Si les avantages de la collecte de données l'emportent sur les coûts, l'augmentation des dépenses peut être justifiée et jugée utile. Pour ce faire, il est essentiel d'établir d'abord des priorités et de faire la distinction entre ce qu'il faut savoir et ce qu'il est bon de savoir. Un certain nombre de décisions stratégiques cruciales doivent être prises avant qu'une analyse désagrégée puisse être effectuée.

3. L'ajout d'une dimension qualitative à l'analyse désagrégée IPC/CH présente des avantages potentiels.

Plusieurs décideurs ont noté que certaines dimensions de l'insécurité alimentaire révélées par la désagrégation tendent à être plus chroniques et ancrées dans des aspects culturels qui évoluent plus lentement que d'autres dimensions. Il s'agit notamment des déterminants culturels locaux de la sécurité alimentaire tels que le sexe, l'âge, le handicap et la morbidité dans certains groupes de population. Plusieurs personnes interrogées ont fait valoir que ces aspects pourraient être étudiés, recherchés et documentés a-priori, avant la tenue de l'atelier d'analyse IPC/CH, fournissant ainsi une contribution utile à l'étude des déterminants locaux spécifiques de l'insécurité alimentaire, ventilés par groupes de population. Ces dimensions culturelles et ces déterminants de l'insécurité alimentaire pourraient faire l'objet d'études qualitatives qui pourraient être référencées et utilisées dans les rapports et analyses IPC/CH et pourraient servir de base de référence pour les analyses IPC/CH.

4. L'avantage comparatif de l'IPC/CH dans la conduite d'une analyse désagrégée est spécifique au contexte.

Malgré un consensus sur les avantages potentiels d'une analyse désagrégée de la population, les opinions des décideurs divergent considérablement sur la question de savoir qui est le mieux placé pour effectuer une telle analyse, ce qui a entraîné une absence de consensus sur la question de savoir si IPC/CH aurait un avantage comparatif à fournir des informations désagrégées sur les groupes de population. Cet argument était particulièrement lié au ciblage. Environ la moitié des décideurs ont fait valoir que, dans certains contextes, IPC/CH n'est pas nécessairement l'institution la mieux placée pour fournir des informations détaillées et désagrégées sur les groupes de population, en particulier lorsque cela est fait à des fins de ciblage. Les partisans de cet argument ont souligné que le ciblage à des niveaux géographiques inférieurs est normalement effectué en collaboration avec des organisations locales, souvent par l'intermédiaire d'informateurs clés ayant une connaissance approfondie des caractéristiques et des déterminants de l'insécurité alimentaire au niveau local. D'autres décideurs ont souligné les avantages de l'IPC/CH dans la fourniture d'une analyse désagrégée et ont insisté sur le fait qu'il n'y avait aucune preuve empirique suggérant que les évaluations qualitatives

fourniraient des estimations plus fiables et plus précises de l'état d'insécurité alimentaire des groupes de population. Ils ont également souligné que les processus intégrés de recherche de consensus de l'IPC/CH, ainsi que les estimations méthodologiquement solides qui adhèrent aux normes internationalement reconnues, fournissent les estimations les plus impartiales, apolitiques et rigoureuses qui puissent être obtenues dans différents contextes. D'autres points ont été soulevés concernant la possibilité d'améliorer le ciblage sur la base d'informations désagrégées. Certaines personnes interrogées ont fait valoir qu'en raison de la myriade de défis pratiques que cela implique, il est possible d'améliorer le ciblage sur la base d'informations désagrégées.

Même si une analyse désagrégée est effectuée par IPC/CH, elle pourrait ne pas être en mesure d'éclairer le ciblage. D'autres décideurs ont estimé, en revanche, que si de telles informations étaient fournies, elles pourraient être utilisées dans la pratique pour améliorer et éclairer le ciblage. La réponse à la question de savoir si IPC/CH ont un avantage comparatif dans la conduite d'une analyse désagrégée pour le ciblage dépend du contexte.

5. Certaines informations désagrégées peuvent être disponibles a priori pour les analyses IPC/CH à partir de différentes sources.

Plusieurs décideurs ont souligné qu'avant que l'IPC/CH ne s'engage dans la collecte et l'analyse de données démographiques désagrégées, il est important d'explorer le type d'informations désagrégées qui peuvent être disponibles auprès de diverses sources. Il n'y a pas eu d'accord clair sur la question de savoir si ces informations sont disponibles pour être utilisées efficacement par l'IPC/CH. Certains décideurs ont noté que de nombreuses analyses désagrégées sont disponibles, mais qu'elles ne sont pas utilisées, analysées et communiquées lors des ateliers IPC/CH. Cette analyse est disponible dans les rapports des ONGs, les études qualitatives, les données gouvernementales, les bases de données sociales et les registres, les ensembles de données collectées et stockées par les agences statistiques, ainsi que dans les aperçus des besoins humanitaires sensibles au genre, les évaluations des besoins multisectoriels de REACH et les enquêtes et analyses de recherche, d'évaluation et de suivi (RAM) du PAM. D'autres décideurs ont souligné le contraire, à savoir que les données et analyses désagrégées ne sont pas nécessairement disponibles auprès d'autres sources. Ils ont fait valoir que même si ces données étaient disponibles et accessibles sous une forme ou une autre, elles pourraient ne pas l'être pour les analystes de l'IPC/CH. Il est également peu probable qu'elles couvrent les aspects de l'analyse dont l'IPC/CH a besoin, par exemple en termes de couverture géographique, et qu'elles soient récentes et pertinentes par rapport à la situation actuelle. L'absence de consensus parmi les décideurs révèle qu'il s'agit d'une question très spécifique au contexte, et les avis divergents reflètent les différentes expériences des décideurs.

6. Les analyses IPC/CH menées dans des contextes différents peuvent ne pas être comparables.

Plusieurs décideurs ont mis en garde contre le fait que les résultats des analyses désagrégées IPC/CH peuvent ne pas être comparables d'une région à l'autre. Par exemple, les personnes déplacées peuvent être définies de différentes manières selon la durée de leur séjour dans une région ou selon qu'elles vivent dans des camps ou dans des familles d'accueil.[1] De même, différents bureaux de statistiques peuvent adopter différentes définitions du handicap ou du genre et peuvent également collecter des données de différentes manières. Il s'ensuit que, si l'IPC/CH devait fournir des analyses désagrégées des groupes de population, il serait essentiel d'harmoniser les concepts de désagrégation aux fins de l'IPC/CH, ainsi que les méthodologies de collecte de données avant de procéder à des analyses comparatives dans différents contextes.

7. Les décideurs s'intéressent surtout à la désagrégation spatiale, à la désagrégation des déplacements et à la désagrégation par sexe.

Le type de désagrégation qui intéresse les décideurs dépend du contexte. Le type le plus fréquemment cité et le plus demandé est la désagrégation spatiale, y compris l'analyse urbaine et la désagrégation par niveaux administratifs inférieurs ou par « points chauds » d'insécurité alimentaire élevée (admin 2 et 3), ainsi que l'analyse des populations déplacées, PDI et de réfugiés (qui n'est pertinente que dans les pays qui accueillent de telles populations). Les décideurs ont convenu que, dans ces cas, les analyses IPC/CH gagneraient à être plus détaillées.

[1] Pour la definition des PDIs, voire Mooney (2005).

Une autre priorité est le genre. La plupart des décideurs ont souligné l'importance, la signification et l'utilité des informations IPC/CH spécifiques au genre dans l'analyse de la sécurité alimentaire. Les autres critères de désagrégation sont l'âge, le handicap, l'appartenance ethnique, la morbidité et les moyens d'existence. Ces aspects sont principalement considérés comme pertinents dans des circonstances et des conditions spécifiques, lorsque l'on dispose de suffisamment de temps et de ressources pour collecter et analyser les informations et les utiliser pour cibler les groupes de population sélectionnés.

8. La sévérité du contexte détermine le type d'analyse désagrégée qu'il est possible de mener dans un délai donné.

Les décideurs ont souligné que la sévérité de la situation et le temps disponible sont des facteurs cruciaux qui déterminent si l'analyse désagrégée peut être menée et utilisée efficacement dans différents contextes. Dans les situations d'urgence, on dispose de moins de temps pour évaluer les besoins et déterminer les modalités d'intervention, alors que dans les contextes de développement, on dispose de plus de temps pour utiliser l'analyse désagrégée de la population. Dans les situations d'extrême urgence, le seul objectif est de sauver des vies dans un délai très court, à grande échelle et dans des circonstances souvent dangereuses, ce qui signifie qu'il y a peu, voire pas du tout, de possibilités de cibler les besoins de la population des ressources à des groupes de population spécifiques. Même dans ces situations extrêmes, la désagrégation spatiale est considérée comme pertinente et les décideurs ont tout intérêt à savoir où se trouvent les groupes de population les plus exposés à l'insécurité alimentaire. Dans le cas de crises plus longues et à évolution plus lente, ainsi que dans les situations de développement, les décideurs disposent de plus de temps et d'espace pour examiner et utiliser des informations granulaires sur les caractéristiques des groupes de population.

9. Les décideurs à différents niveaux utilisent les informations désagrégées à des fins différentes

Les décideurs aux niveaux global et régional ont exprimé leur intérêt pour pratiquement tous les types de désagrégation à des fins de financement, de plaidoyer, de ciblage et de suivi. Les décideurs au niveau national ont besoin d'informations détaillées sur les caractéristiques des populations cibles pour atteindre les objectifs opérationnels et de projet, car ils veulent savoir qui sont les individus cibles dans une région donnée. Comme ils ciblent les ressources et atteignent des groupes de population spécifiques dans le contexte local, les décideurs au niveau national ont exprimé leur intérêt pour des critères de désagrégation spécifiques qui sont pertinents pour le lieu, le contexte et l'environnement dans lequel ils opèrent.

Les décideurs au niveau régional ont exprimé leur intérêt pour des informations désagrégées afin de mieux cibler des pays spécifiques avec des ressources ainsi que pour des demandes de financement au niveau global. Ils ont tendance à exiger une analyse désagrégée pour s'assurer que les fonds sont alloués efficacement au niveau global, qu'ils sont utilisés de manière appropriée pour réduire l'insécurité alimentaire (en contrôlant l'efficacité de leurs projets à atteindre les populations vulnérables) et qu'ils servent également à des fins de plaidoyer.

10. En général, les décideurs ne trouvent pas avantageux de changer l'unité d'analyse des ménages aux individus.

La plupart des décideurs interrogés n'étaient pas favorables à l'idée de se concentrer sur les individus (par exemple, les femmes, les malades chroniques) plutôt que sur les ménages. Ils n'ont pas bien compris les avantages potentiels de ce changement et ont largement convenu qu'un tel changement ne serait probablement pas bénéfique. Les décideurs ont fait valoir que le passage à des analyses basées sur les individus et donc à des enquêtes basées sur les individus nécessiterait des changements méthodologiques coûteux et lourds sur le plan institutionnel, qui pourraient ne pas valoir l'investissement. Ils ont également estimé qu'il était techniquement et méthodologiquement possible d'évaluer les aspects intra-ménage de la sécurité alimentaire sans devoir modifier l'unité d'analyse. En outre, les projets ciblent normalement les ménages et non les individus, de sorte qu'une analyse IPC/CH sur des groupes d'individus pourrait ne pas être compatible avec les exigences du système d'assistance actuelle. En résumé, la fourniture de données au niveau individuel pourrait être trop détaillée pour les objectifs de l'IPC/CH et pour les utilisateurs de leur analyse.

11. Les modes actuels de présentation des informations IPC/CH sont satisfaisants.

En général, les décideurs sont satisfaits des moyens actuels de présentation des résultats des analyses IPC/CH. Comme la plupart des décideurs ont reconnu leur manque d'expertise dans les méthodes de rapportage, de visualisation des données ou de communication, aucune recommandation significative n'a été formulée en vue d'une amélioration. Les décideurs aux niveaux global et régional ont exprimé leur préférence pour les cartes IPC/CH, tandis que les décideurs au niveau national ont manifesté un intérêt particulier pour les tableaux d'estimation des populations. Certains décideurs ont recommandé des cartes interactives comme moyen potentiel de présenter avec précision des informations désagrégées.

12. Outre la réalisation d'une analyse désagrégée, d'autres priorités peuvent être bénéfiques pour IPC/CH.

Les décideurs ont souligné que l'analyse désagrégée de la population est un domaine important, mais pas nécessairement le seul, auquel IPC/CH devrait donner la priorité. L'analyse désagrégée, surtout si elle entraîne des coûts supplémentaires importants, ne vaudrait l'investissement que si elle produisait des avantages supplémentaires significatifs d'une manière rentable. Parmi les autres priorités et domaines d'action jugés importants pour IPC/CH figurent l'amélioration de la qualité des analyses, l'augmentation de la fréquence des analyses et l'amélioration des capacités analytiques des analystes d'IPC/CH. Une autre suggestion fréquemment formulée par les décideurs consiste à étendre la couverture de l'IPC à d'autres pays où il n'est pas encore opérationnel. (Bien qu'il s'agisse d'un argument valable, il est important de noter que cette question dépasse le cadre des décideurs interrogés).

INTRODUCTION

La classification intégrée des phases de sécurité alimentaire (IPC) et le Cadre Harmonisé (CH) fournissent aux décideurs une analyse rigoureuse, factuelle et consensuelle des situations d'insécurité alimentaire et de malnutrition aiguë. Le système de classification IPC/CH permet aux acteurs et aux parties prenantes concernés de déterminer et de classer la sévérité et l'ampleur des situations d'insécurité alimentaire aiguë et chronique et de malnutrition aiguë dans un pays, selon des normes scientifiques internationalement reconnues.

Les estimations IPC/CH du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition indiquent où et combien de personnes se trouvent dans les différentes phases de l'insécurité alimentaire ou de la malnutrition par zone géographique. Plusieurs recommandations ont été formulées ces dernières années pour que l'IPC/CH fournisse une description plus nuancée des personnes en situation d'insécurité alimentaire et/ou de malnutrition, les raisons de cette situation, les lieux où elle sévit et de la durée de cette insécurité. Le Programme stratégique mondial de l'IPC (2023-2026) a souligné la nécessité de fournir une « analyse désagrégée par sexe et d'autres déterminants intersectoriels de la vulnérabilité » dans l'analyse de l'IPC (SGP 2022, page 30) ; plus récemment, la réunion du TAG à Rome (16-17 février 2023) a confirmé la nécessité de mener une analyse désagrégée de l'IPC ; et des demandes similaires ont été formulées par les pays du CH en avril 2018, lorsqu'une analyse désagrégée par sexe a été demandée.

Malgré ces recommandations, les avis des utilisateurs de l'IPC divergent sur la question de savoir si l'IPC devrait s'engager dans une analyse désagrégée et sur le type d'analyse désagrégée qui apporterait une valeur ajoutée dans différents contextes. Comme le note l'Évaluation finale du Programme stratégique mondial de l'IPC (2019-2022), « si certains utilisateurs et membres du Comité de Pilotage Mondial (CPM) de l'IPC soulignent la nécessité d'une analyse plus désagrégée et sensible au genre, un nombre important de répondants, y compris des membres du CPM, s'interrogent également sur le rôle de l'IPC et sur la valeur ajoutée d'une analyse plus désagrégée. « Les partisans de l'analyse désagrégée soulignent souvent les besoins du secteur humanitaire en la matière, tandis que les détracteurs remettent en question le rôle et la valeur ajoutée de l'IPC dans la fourniture d'estimations démographiques plus désagrégées, arguant que l'analyse désagrégée n'est "pas le rôle de l'IPC", mais plutôt un processus qui devrait être mené au cours de la phase de conception des programmes.

Cette étude a été réalisée par IPC en collaboration avec les partenaires CH. L'objectif de l'étude est d'examiner en détail s'il existe un besoin d'analyse désagrégée à différents niveaux de décision et d'explorer les modalités de mise en œuvre qui permettraient d'informer les processus de prise de décision de la manière la plus efficace possible.

[2] L'évaluation a interrogé des agences des donateurs et des Nations unies, des ONG, des gouvernements, des IFI et des autorités régionales.

1. MÉTHODOLOGIE

Conceptualisation de la désagrégation

En termes généraux, la désagrégation peut être définie comme un processus de division, une méthode consistant à diviser quelque chose en éléments constitutifs distincts et le désassemblage analytique de catégories qui ont été agrégées ou regroupées. En termes statistiques, les données désagrégées se réfèrent aux données qui ont été divisées en sous-catégories détaillées, et la désagrégation est comprise comme un « processus d'analyse des données pour résumer un indicateur d'intérêt par une dimension de désagrégation pertinente, par exemple lorsqu'un indicateur de résultat de la sécurité alimentaire est regroupé par les catégories de la dimension pour montrer les différences éventuelles » (PAM, 2022 : 2).

Pour l'IPC, les groupes de population peuvent être désagrégés selon des catégories spatiales et sociales (ou socio-économiques). La distribution spatiale de la population comprend la distinction entre les populations urbaines et rurales et la désagrégation des données en unités administratives inférieures. La désagrégation sociale et/ou socio-économique comprend le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique (avec une attention particulière pour les minorités ethniques), le handicap, le déplacement, la morbidité et les caractéristiques des moyens de subsistance.[3]

Conception de l'étude

Les experts techniques IPC/CH ont convenu sans équivoque que l'étude devait utiliser des techniques de collecte de données qualitatives approfondies afin de permettre aux décideurs d'exprimer librement leurs points de vue et leurs opinions sur des analyses désagrégées IPC/CH. Il a été avancé que les entretiens qualitatifs permettraient d'explorer en détail les raisons pour lesquelles les opinions des décideurs diffèrent sur le besoin, la nécessité et la modalité des analyses désagrégées IPC/CH et de saisir les nuances et la complexité de la question de la manière la plus précise et la plus exhaustive possible.

Les méthodes qualitatives présentent divers avantages que cette étude a largement utilisés. Elles permettent de recueillir des informations riches et détaillées sur les raisons pour lesquelles les gens pensent comme ils le font ; elles peuvent saisir des points de vue nouveaux et évolutifs, y compris ceux qui sont considérés comme hors des sentiers battus ; les chercheurs peuvent adapter les questions à des circonstances différentes ; et elles offrent une grande liberté aux chercheurs pour utiliser l'expérience subjective afin d'identifier et d'extraire des données pertinentes. Ces avantages ont été jugés pertinents aux fins de la présente étude.

La conception de la méthodologie et la mise en œuvre de la recherche ont été soigneusement coordonnées et supervisées par les groupes d'experts techniques pertinents de l'IPC et du CH, qui ont veillé à ce que tous les points de vue professionnels et toutes les suggestions d'amélioration soient intégrés dans la conception et la mise en œuvre de l'étude. Un groupe de travail sur l'analyse désagrégée (GTAD) a été officiellement créé en août 2023 et s'est réuni régulièrement pour discuter des aspects pertinents à chaque étape de la mise en œuvre (tableau 1).[4]

Tableau 1. Réunions du GTAD et ordres du jour

Date s de reunion du GTAD	Points de discussion
16-17 Août 2023	Examiner la liste des décideurs à interviewer Examiner le contenu de la note conceptuelle et du guide d'entretien
24 Août 2023	Retour sur les entretiens pilotes
22 September 2023	Mise à jour sur les progrès avec les entretiens
17 Octobre 2023	Mise à jour sur les progrès avec les entretiens
22 November 2023	Résultats préliminaires de l'étude

[3] L'évaluation finale de l'IPC définit les déterminants intersectionnels de la vulnérabilité comme les « éléments des caractéristiques personnelles ou de la catégorie sociale d'une personne » et, outre le sexe, l'âge et l'origine ethnique, inclut le déplacement dans cette catégorie.

[4] Le GTAD comprend des membres de la FAO, du PAM, d'ONG (AAH, CARE, CRS), du CILSS, du SICA, de FEWSNET, de l'UNICEF, de l'UNFPA et du JRC.

Les objectifs et les détails de l'étude ont d'abord été résumés dans une note conceptuelle élaborée par l'équipe de développement technique (TDT) de l'IPC. La note conceptuelle a été partagée avec l'équipe de direction de l'IPC, puis avec le groupe consultatif technique et le GTAD en juin 2023. Les groupes d'experts ont montré un intérêt remarquable et une implication significative dans l'élaboration de la note conceptuelle : 23 évaluateurs ont fourni près de 150 commentaires détaillés sur le projet de document, qui ont ensuite été examinés et incorporés par le TDT. Un document distinct sur le guide d'entretien a également été préparé par le TDT pour garantir que tous les entretiens étaient menés de manière cohérente. Les versions finales de la note conceptuelle et du guide d'entretien ont été partagées avec le GTAD en anglais et en français.

Le questionnaire a subi plusieurs étapes de révision. La première version contenait cinq questions qui, au cours des différentes séries de consultations d'experts, ont été étendues à 27 questions.[5] L'équipe de recherche était bien consciente qu'il ne serait pas possible de poser toutes les questions à chaque répondant au cours d'un entretien d'une heure, ce qui était également confirmé lors de deux entretiens pilotes en août 2023. Le questionnaire a ainsi été divisé en cinq sections (organisées autour des cinq questions primaires) et les questions secondaires ont été regroupées sous chacune des cinq questions primaires. Les questions secondaires étaient considérées comme facultatives, en fonction de leur pertinence pour le décideur interrogé. Par exemple, certaines questions très techniques sur le calcul de la taille de l'échantillon ne seraient posées qu'aux décideurs possédant l'expertise pertinente dans le domaine. Cette structure du questionnaire a confirmé deux objectifs importants : premièrement, elle a hiérarchisé les principales questions de recherche et a veillé à ce qu'elles soient posées et discutées en détail avec chaque répondant ; Deuxièmement, cela a donné aux enquêteurs la possibilité et la flexibilité d'adapter les entretiens aux connaissances et à l'expertise du décideur interrogé, en posant uniquement les questions de recherche secondaires jugées pertinentes et appropriées.

Les cinq principales questions de recherche et domaines d'intérêt de cette étude sont les suivants :

1. L'obtention d'une analyse désagrégée sur différents groupes de population est-elle une priorité pour les décideurs ? Si oui, de quel type d'analyse désagrégée ont-ils besoin dans leurs processus décisionnels liés à l'IPC ?
2. Sous quelle forme une analyse désagrégée devrait-elle être présentée et publiée pour mieux soutenir les besoins et les objectifs décisionnels liés à IPC/CH ?
3. Comment les décideurs utiliseraient-ils l'analyse désagrégée dans différents contextes et situations ?
4. Comment une analyse désagrégée augmenterait-elle l'efficacité des diverses utilisations de l'IPC/CH ?
5. Les décideurs sont-ils prêts à investir des ressources supplémentaires (à la fois en termes de temps et de coût) dans la collecte et l'analyse de données désagrégées comme intrants pour l'analyse désagrégée ?

Échantillonnage

Les décideurs sélectionnés comprenaient des donateurs, des partenaires IPC/CH (agences des Nations Unies, ONG et société civile) ainsi que des agences gouvernementales. [6] Dans le cas de l'IPC, les décideurs aux niveaux national et régional ont été identifiés par les coordinateurs régionaux de l'IPC et Les présidents de l'IPC, qui sont en contact régulier avec eux et comprennent bien leurs processus décisionnels liés à l'IPC. Pour les entretiens CH, une équipe d'experts CH, sous la supervision du Comite Technique du CH, a identifié les décideurs concernés. Les décideurs au niveau global ont

[5] Le questionnaire comportait 5 questions de recherche primaires (réparties en 5 sections principales) et 22 questions de recherche secondaires. Les questions de recherche secondaires étaient : 6 questions dans la section 1, 7 questions dans la section 2, 1 question dans la section 3, 3 questions dans la section 4 et 5 questions dans la section 5.

[6] Les décideurs n'étaient pas obligés d'utiliser régulièrement les analyses IPC pour être inclus dans l'échantillon. Dans le cas des décideurs qui utilisent actuellement l'IPC, l'étude visait à déterminer s'ils avaient besoin d'une analyse désagrégée pour contribuer à leur prise de décision. Dans le cas des décideurs qui n'utilisent pas actuellement l'IPC, l'objectif était d'identifier ce qu'ils souhaitaient et si et comment l'IPC pouvait répondre à ces besoins.

été sélectionnés et contactés par la direction de l'IPC, qui dialogue régulièrement avec eux. Au cours du processus de sélection, des efforts ont été déployés pour constituer un échantillon comprenant tous les types de décideurs par type d'institution et niveau opérationnel. Les décideurs sélectionnés ont été contactés par courrier électronique à partir d'août 2023. Environ la moitié des décideurs contactés ont répondu à la demande de l'IPC et ont exprimé leur intérêt à être interviewés pour cette étude.

Les entretiens ont été menés sur une période de quatre mois entre septembre et décembre 2023. Comme le montre le tableau ci-dessous, l'IPC et CH ont mené ensemble un total de 45 entretiens avec des décideurs nationaux, régionaux et globaux de différentes institutions, dont sept organisations des Nations Unies. (PAM, FAO, UNICEF, OCHA, PNUD, OMS et UNFPA), quatre agences donatrices (ECHO, USAID, SIDA et Affaires mondiales Canada), diverses agences gouvernementales, ONG (Concern Worldwide, Welthungerhilfe, OXFAM, Save the Children et CARE) ainsi que la SADC, le CILSS et FEWS NET. Le graphique ci-dessous montre le nombre d'entretiens menés par type d'institution et niveau de décideur. Les noms des décideurs interrogés, leur affiliation institutionnelle, ainsi que la date et l'heure des entretiens sont résumés en annexe.

Figure 1. Nombre d'entretiens menés par institution et niveau de décideur

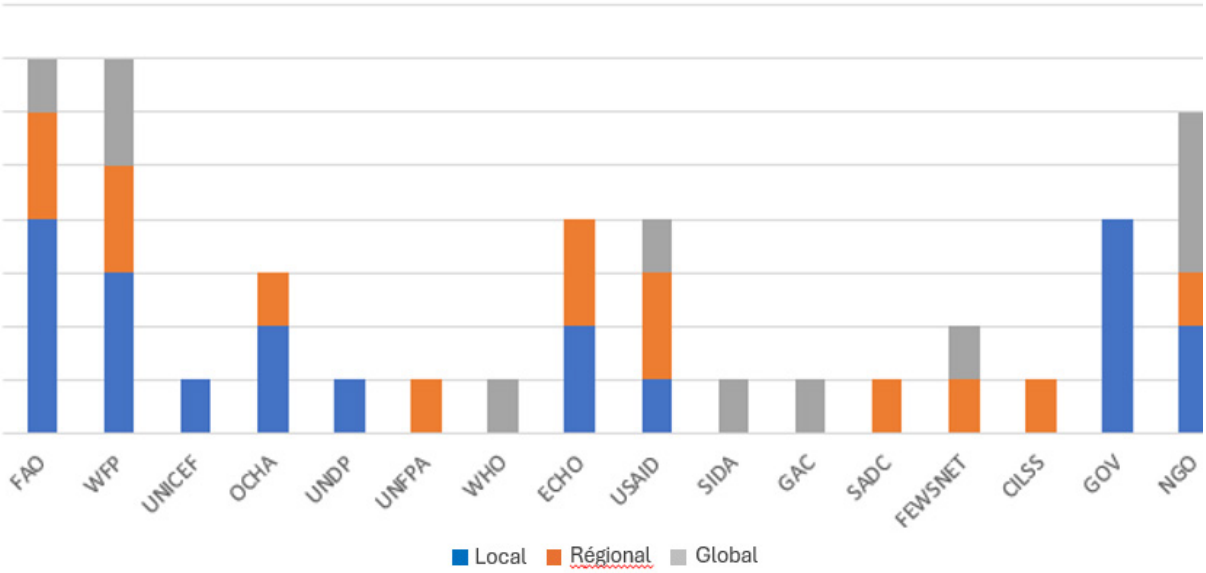

Les pays et les décideurs locaux (niveau national) ont été sélectionnés par les coordinateurs régionaux de l'IPC. L'objectif était de couvrir toutes les régions où l'IPC est représenté, y compris l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que l'Afrique (Afrique australe, orientale et centrale) et où la CH est représentée (Afrique de l'Ouest). Dans chaque pays sélectionné, un, deux ou trois entretiens au maximum ont été menés, et dans chaque région, une moyenne de 3,5 entretiens a été réalisés. Au total, 20 entretiens ont été menés dans 12 pays, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableaux 2. Nombre d'entretiens menés par pays

Région	Pays	Nombre d'entretiens	
Asie	Afghanistan	1	5
	Pakistan	3	
	Liban	1	
Amérique latine et Caraïbes	Haïti	2	3
	Guatemala	1	

Afrique	Afrique du sud	Mozambique	2	4
		Namibie	2	
	Afrique de l'Est	Somalie	2	2
	Afrique centrale	RDC	2	3
		République centrafricaine	1	
	Afrique de l'Ouest (CH)	Burkina Faso	2	3
		Togo	1	

Processus d'entretien et analyse

Chaque entretien devait initialement être mené avec un décideur sélectionné sur une base individuelle (individuelle). La possibilité a été offerte à chaque décideur d'inviter des collègues concernés à la consultation au cas où ils considéreraient que leur participation ajouterait de la valeur à l'entretien. Les deux modalités d'entretien présentaient des avantages. Les entretiens individuels ont donné plus de temps et d'opportunités aux personnes interrogées pour exprimer librement leurs opinions, ce qui a souvent conduit à des discussions intéressantes avec l'intervieweur. Le principal avantage des discussions de groupe, en revanche, était que les répondants se sont engagés dans des discussions intéressantes entre eux, au cours desquelles des dimensions et des arguments supplémentaires ont émergé qui n'auraient peut-être pas été soulevés dans des discussions individuelles. Dans environ un tiers des cas, les entretiens ont été menés sous forme de discussions de groupe au cours desquelles plusieurs décideurs ont été interrogés simultanément.

Tableau 3. Nombre et type d'entretiens qualitatifs menés ensemble par IPC et CH

	Individuel	groupe de discussion	Total
National	16	4	20
Régional	10	4	14
Global	6	5	11
Total	**32**	**13**	**45**

Chaque entretien a été mené en ligne, a duré environ une heure et a été enregistré sur Zoom. Un logiciel automatisé de reconnaissance vocale a été utilisé pour transcrire chaque conversation, qui a ensuite été nettoyée et formatée dans Word, ce qui a donné un total de près de 800 pages de notes d'entretien.

Afin d'explorer les tendances et les modèles dans les données et de découvrir des thèmes, les données qualitatives ont été décomposées et organisées en étiquetant les citations individuelles. Cette technique est souvent appelée analyse thématique qui, comme son nom l'indique, implique de trouver des thèmes à partir des données – en d'autres termes des croyances, des pratiques, des besoins ou d'autres phénomènes.[7] L'analyse thématique suppose un certain degré de codage ou d'attribution d'un mot ou d'une phrase qui agit comme une étiquette pour un segment de texte et décrit le sujet du texte. Le codage permet d'identifier et de comparer des segments de texte traitant du même sujet, et les codes permettent à l'analyste de trier facilement les informations et d'analyser les données pour découvrir les similarités, les différences et les relations entre les segments.

[7] Il existe différents logiciels d'analyse de données qui peuvent être utilisés pour analyser des données qualitatives. Il s'agit notamment de Dovetail, EnjoyHQ, Delve, Aurelius, Nvivo, Dedoose, MAXQDA, etc.

Au cours de la phase d'analyse, chaque transcription d'entretien a été examinée et analysée minutieusement. L'objectif de l'examen était d'extraire, de rassembler, de résumer et de regrouper les arguments clés en thèmes identifiés que les décideurs ont fournis aux questions d'entretien (comme détaillé dans la note conceptuelle et dans le guide d'entretien). Au cours des entretiens, les décideurs ont énuméré différentes raisons à la fois favorables et défavorables à la désagrégation, en fonction de leur propre expérience professionnelle, du contexte dans lequel ils travaillaient et/ou de leur affiliation institutionnelle. Après un certain temps, les entretiens ont commencé à atteindre la saturation, car bon nombre des principaux arguments avaient été capturés au cours des discussions. Après avoir rassemblé les principaux arguments, les notes d'entretien ont été réexaminées pour tenter de trouver des fréquences et des tendances dans les données par type et niveau de décideur.

Limites de l'étude

Comme tout projet de recherche, cette étude présente également des limites qui doivent être explicitées afin de clarifier et gérer les attentes auxquelles l'étude peut répondre ainsi que celles qui sortent de son champ d'application.

1. L'échantillon de décideurs interrogés pour cette étude ne doit pas être considéré comme représentatif de tous les décideurs qui opèrent dans le secteur humanitaire. Indépendamment des défis de définition de qui est qualifié pour être un décideur et de la façon dont les processus de prise de décision sont menés aux niveaux national, régional et global au sein du secteur humanitaire, la taille relativement petite de l'échantillon (surtout lorsqu'il est désagrégé par niveau de décision , par situation géographique ou par affiliation institutionnelle du décideur interrogé) pose également la question de savoir quelles conclusions pourraient et devraient être tirées sur ces catégories. Il serait problématique de supposer, par exemple, que les sept décideurs de la FAO interrogés représentent les points de vue de l'ensemble de l'organisation ; et il serait tout aussi douteux que le décideur interrogé en Afghanistan ou les trois décideurs interrogés dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes puissent être considérés comme représentatifs de tous les décideurs travaillant dans le même pays ou la même région. Plutôt que de chercher à justifier une telle représentativité à quelque niveau que ce soit, cette étude doit être considérée comme une consultation approfondie de décideurs sélectionnés au cours de laquelle leurs points de vue et opinions ont été sollicités, recueillis et analysés. Toute conclusion ventilée par type de décideur, pays, région ou institution doit être interprétée avec prudence.
2. Les opinions des décideurs ont été influencées par l'affiliation institutionnelle, le niveau opérationnel, la situation géographique, mais également par des éléments subjectifs basés sur des expériences personnelles. De nombreux décideurs interrogés ont souligné explicitement que les opinions exprimées lors des entretiens étaient basées sur leurs propres expériences personnelles de travail dans le secteur humanitaire. Pour cette raison, certains décideurs (et lecteurs) peuvent être d'accord avec les points de vue proposés par les différentes personnes interrogées et présentés dans ce document, tandis que d'autres peuvent être en désaccord ou les trouver incohérents. Il s'agit, dans le cas de cette étude, d'un phénomène tout à fait normal qui témoigne de la complexité des arguments, de la diversité des contextes dans lesquels ils surviennent et des points de vue divergents des différents décideurs.

   Cette étude n'entend pas porter de jugement sur les différentes opinions présentées par les différents décideurs. Le but de ce rapport est de fournir une analyse objective des points de vue divergents des décideurs de manière neutre et cohérente. L'étude vise à présenter les deux (ou plutôt toutes) faces d'une même médaille – y compris les avantages et les inconvénients des arguments discutés.

2. CE QUE NOUS SAVONS DES RECHERCHES ET ÉTUDES ANTÉRIEURES

Consultations avec les coordonnateurs régionaux de l'IPC

En avril et mai 2023, l'équipe de développement technique (TDT) a mené des recherches préliminaires pour s'assurer que l'étude repose sur une compréhension claire de l'état actuel de l'analyse désagrégée à l'intérieur et au-delà des limites de l'IPC. Le TDT a commencé par interroger tous les coordinateurs régionaux de l'IPC sur l'état de l'analyse désagrégée dans leurs régions respectives. Aucun questionnaire formel n'a été conçu pour ces entretiens, mais chaque coordinateur régional a été invité à résumer ses points de vue et son expérience avec une analyse désagrégée dans les régions et les pays sur lesquels il a travaillé. Les entretiens ont identifié certains des domaines clés sur lesquels cette étude se concentrerait et ont contribué à la formulation de la note conceptuelle et du guide d'entretien.

Au cours des entretiens, les coordinateurs régionaux ont identifié les pays que cette étude pourrait couvrir. Les critères de sélection des pays comprenaient à la fois une expérience antérieure en matière d'analyse désagrégée ainsi que l'intérêt et le potentiel du pays pour mener une analyse désagrégée à l'avenir. La liste des pays recommandés par les coordinateurs régionaux a été recoupée par le TDT puis validée par la direction de l'IPC. Un groupe central de collègues régionaux de CH a identifié les pays d'Afrique de l'Ouest pour l'étude, principalement sur la base de leur expérience en matière d'analyse désagrégée (sensible au genre).

Recherche préliminaire par l'équipe de développement technique

L'équipe de recherche a considéré qu'il était important de recueillir des informations préliminaires sur la manière dont les agences partenaires de l'IPCutilisent, communiquent et réfléchissent actuellement à l'analyse désagrégée, et de comprendre l'importance de l'analyse désagrégée dans les opérations et les politiques des agences. Afin d'en savoir plus, l'équipe a visité le site Web de chaque agence partenaire individuellement et a utilisé leur moteur de recherche pour enregistrer la fréquence à laquelle les mots-clés sélectionnés lors de la désagrégation apparaissaient. Cette méthode reposait sur l'hypothèse que les moteurs de recherche capturent le contenu des documents en ligne et du site Web de l'organisation et donnent un aperçu de l'importance de chaque mot-clé sélectionné. Il convient de noter que la méthodologie de cette simple étude documentaire ne doit pas être considérée comme scientifique, et que son seul objectif était de donner à l'équipe de recherche une première idée du type de ventilation qui peut être pertinent pour les agences partenaires – ce n'était pas censé fournir une analyse approfondie des opérations ou des politiques de désagrégation.

La figure 2 indique le résultat et montre l'importance relative des mots-clés sélectionnés de désagrégation sur les sites Web des organisations partenaires de l'IPC. Le mot désagrégation apparaît fréquemment (dans 33 pour cent des cas) sur les sites Web examinés, ce qui implique que les organisations sont, en général, intéressées et discutent fréquemment de la désagrégation dans divers documents. Parmi les critères de désagrégation, les mots-clés genre et urbain sont ceux qui sont les plus fréquemment utilisés, ce qui implique qu'ils pourraient figurer parmi les priorités les plus importantes. Cette étude explore ces questions de manière plus scientifique et rigoureuse.[8]

[8] D'autres synonymes ont également été explorés, tels que « handicapé » pour handicap, « ethnicité » pour ethnique et « déplacé » et « réfugié » pour « déplacé», mais la modification de l'un de ces mots clés n'a pas entraîné de différences majeures dans les fréquences d'occurrence. par rapport aux mots originaux. Par exemple, le coefficient de corrélation du terme « réfugiés » avec « déplacés » est de 0,99, ce qui est très significatif. L'utilisation de l'un de ces synonymes aurait abouti à la même analyse (ou très similaire) et aurait conduit aux mêmes conclusions.

Figure 2. Importance relative des mots-clés sélectionnés de désagrégation dans les sites Web des agences partenaires de l'IPC.

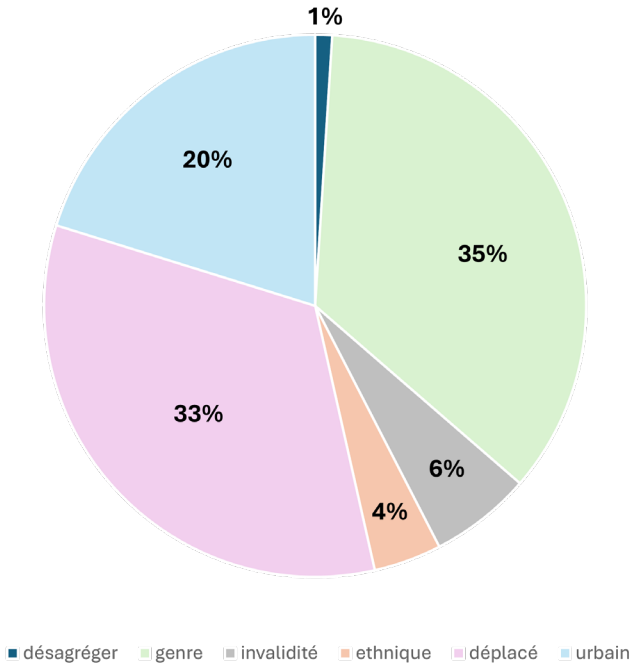

L'histoire de l'analyse désagrégée en IPC

La question de savoir si l'IPC devrait fournir une analyse désagrégée des groupes de population n'est pas nouvelle et a été soulevée à plusieurs reprises au cours des dernières années. Des preuves y relatives peuvent être trouvées dans les évaluations du Programme stratégique mondial (GSP) de l'IPC, dont les évaluations de 2018 et 2022 discutent en détail de la désagrégation.

L'évaluation de 2018 a mis en évidence les angles morts de l'IPC (page 68) et a recommandé que « le SPG devrait continuer à développer l'IPC pour une meilleure désagrégation. Cela inclut le genre, le déplacement, l'aide aux pays pour ventiler l'analyse en unités géographiques plus petites et l'exploration de la manière dont l'analyse IPC peut être adaptée aux contextes urbains » (page 6). Cette recommandation a été prise en considération et sa réalisation a été discutée en détail dans la prochaine évaluation du GSP de 2022, qui est l'évaluation la plus récente et la plus à jour traitant de l'analyse désagrégée de l'IPC.

L'évaluation de 2022 consacre un chapitre entier à l'exploration de l'état actuel de l'analyse IPC désagrégée en se concentrant sur le genre, la désagrégation spatiale (unités urbaines et unités administratives inférieures), les personnes déplacées internes et les réfugiés (pages 41-47). L'évaluation conclut que les répondants ont des points de vue très différents et contradictoires sur l'analyse désagrégée de l'IPC : « Pour certains répondants, une analyse désagrégée plus approfondie n'est pas le rôle de l'IPC […]. Dans le même temps, certaines voix fortes ont souligné que l'IPC ne peut pas continuer à rester aveugle face à la diversité et aux niveaux différenciés de sécurité alimentaire […] » (page 46). Tout en notant de telles différences, le document n'explique pas pourquoi de telles différences existent entre les décideurs et comment elles pourraient être conciliées. Cette étude vise à faire la lumière sur certaines de ces questions et à explorer plus en détail les déterminants des points de vue divergents.

3. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Résumé des arguments des décideurs pour et contre l'analyse désagrégée de l'IPC

La question de savoir si les décideurs considèrent l'analyse désagrégée comme une priorité, si des informations granulaires sur différents groupes de population pourraient aider leur travail lié à l'IPC et s'ils souhaitent que l'IPC s'engage dans ce type de travail sont des questions complexes qui nécessitent une analyse détaillée ventilée selon différentes dimensions. et différents arguments. Il n'est donc pas surprenant que des études et évaluations antérieures qui soulevaient certaines de ces questions sans portée spécifique ni mandat pour entrer dans les détails aient trouvé des points de vue divergents parmi les informateurs clés, qui mettaient l'accent et justifiaient différents aspects de leur besoin d'analyse désagrégée, ce qui est difficile à réduire à un argument simpliste de oui ou de non.

Il est utile de distinguer les réponses aux questions ci-dessus selon leurs aspects conceptuels et pratiques. Au niveau conceptuel, les décideurs s'accordaient généralement sur le principe sous-jacent selon lequel davantage d'informations conduisent à une meilleure compréhension. Pratiquement tous les décideurs interrogés ont partagé l'opinion selon laquelle plus les informations détaillées sont fournies sur les caractéristiques des groupes de population cibles, plus ils peuvent être ciblés efficacement, plus les besoins spécifiques de ces groupes peuvent être satisfaits et plus la demande des donateurs en matière de financement est forte. une analyse désagrégée peut être satisfaite. Tous les décideurs ont convenu des avantages potentiels d'une analyse désagrégée et des avantages qu'une telle analyse pourrait apporter si elle était fournie par l'IPC/CH. Comme l'a dit un décideur : « Si vous voulez bien programmer, comment pouvez-vous le faire correctement sans informations détaillées sur les personnes que vous ciblez ? » Ce point de vue fait écho à la position de l'Unité Recherche, évaluation et suivi (RAM) du PAM, qui conclut que "des données ventilées sont nécessaires tout au long du cycle du programme pour garantir une conception de programme de haute qualité fondée sur des preuves, y compris l'analyse des réponses, le ciblage, la priorisation et le suivi". (PAM 2022 : 1).

Les arguments conceptuels ci-dessus en faveur de l'analyse désagrégée de l'IPC/CH pourraient être considérés comme une liste de souhaits qu'il serait sans aucun doute bénéfique et utile d'avoir dans un monde idéal. Cependant, les environnements et réalités difficiles dans lesquels l'IPC et le CH opèrent dans différents pays ajoutent une myriade de défis pratiques à la production d'analyses désagrégées et à leur utilisation dans la pratique. La conception du questionnaire garantissait que les décideurs décomposeraient cette question en diverses dimensions et exploreraient les réserves qui posent des défis pratiques à la mise en œuvre d'analyses désagrégées. La discussion suivante indique certains des principaux arguments avancés par les décideurs concernant l'analyse désagrégée.

Argument 1: Le coût élevé peut constituer un obstacle important à la réalisation d'une analyse désagrégée

Pratiquement tous les décideurs ont souligné au cours des entretiens que l'un des obstacles les plus importants à la fourniture d'une analyse désagrégée sur les groupes de population est le coût de la désagrégation. La ventilation des données d'enquête nécessite des fonds supplémentaires pour la collecte et l'échantillonnage des données, l'analyse des données et la communication des données. La mesure dans laquelle l'analyse désagrégée peut augmenter le coût global dépend de la profondeur de la désagrégation, de l'augmentation requise de la taille de l'échantillon pour atteindre la représentativité au niveau souhaité et des compétences analytiques existantes qui peuvent nécessiter une formation supplémentaire, entre autres. Cela soulève au moins deux questions : quel est le coût et dans quelles circonstances cela vaudrait-il la peine de réaliser des investissements supplémentaires ?

Les décideurs ont convenu que même s'il s'agit d'une simple question de calcul statistique pour estimer l'augmentation requise de la taille de l'échantillon pour garantir la représentativité, les implications financières sont spécifiques au contexte, étant donné que les coûts de la collecte de données peuvent varier considérablement selon les régions, les pays et les contextes. ainsi que la taille et le contenu de l'enquête. C'est pourquoi cette question doit être évaluée au cas par cas et il n'est pas possible de fournir une estimation de l'augmentation des coûts, ni en termes absolus, ni en termes de disponibilité des fonds ou de volonté des donateurs de financer le coût supplémentaire. Il est toutefois possible de décrire le contexte dans lequel les coûts supplémentaires liés à la collecte de données peuvent être justifiés et considérés comme un investissement rentable.

Les décideurs ont souligné à plusieurs reprises que la question ultime est celle de l'analyse coûts-avantages : le coût supplémentaire peut valoir l'investissement si le bénéfice qu'il procure dépasse son coût. Plusieurs décideurs ont souligné les cas où l'analyse IPC détermine l'allocation de centaines de millions de dollars, auquel cas un investissement supplémentaire, par exemple un demi-million de dollars, pourrait en valoir la peine. Comme l'a dit un décideur : « La question de savoir quel est le coût de la désagrégation et si elle vaut la peine d'investir doit être évaluée au cas par cas. La question clé est le taux de rendement en investissant dans la collecte et l'analyse de données supplémentaires. Par exemple, en Somalie, l'analyse IPC de la FSNAU a permis de réaliser des opérations d'une valeur d'un milliard de dollars, où des investissements supplémentaires peuvent être considérés comme rentables. Dans d'autres pays, ce n'est peut-être pas le cas. Un consensus général s'est dégagé parmi les décideurs sur le fait que la désagrégation est une « affaire délicate et onéreuse ».

Il est donc important de se mettre d'abord d'accord sur les priorités et de clarifier ce qui est « bon à savoir » et ce qui « doit être connu ». Plusieurs choix stratégiques importants doivent être faits avant de décider de mener une analyse désagrégée : les ressources disponibles doivent être comparées à ce qu'il est nécessaire de découvrir. Si le choix est de mener une analyse désagrégée, il est alors important de le faire de manière « significative ». Comme l'a résumé un décideur : « Il y a une forte pression sur le système pour qu'il produise des informations désagrégées, mais souvent cette demande n'a pas de sens ». Il s'agit évidemment d'un terme général et son interprétation est très subjective.

La majorité des décideurs interrogés n'avaient pas de formation en statistique et ne pouvaient donc pas fournir d'exemples concrets sur le calcul de la taille des échantillons. Cependant, un décideur, plus familier avec les calculs de taille d'échantillon, a évoqué deux options. La première option consiste à ajouter une composante distincte à l'enquête qui interroge des individus sélectionnés. Une évaluation pilote non publiée de la sécurité alimentaire du PAM en Iraq a révélé que l'intégration d'une composante intra-ménage (impliquant la collecte de données au niveau individuel) dans le questionnaire destiné aux ménages augmentait le coût global de l'enquête de 52 pour cent. La deuxième option consiste à ventiler les données au niveau des ménages et à introduire une strate distincte pour des catégories spécifiques de ménages telles que les ménages dirigés par une femme. Dans cet exemple, pour garantir la représentativité, la taille de l'échantillon devrait augmenter de 1/x, où x est le pourcentage de ménages dirigés par une femme dans la population cible. La proportion de ménages dirigés par une femme varie considérablement selon les pays et les régions. En supposant une moyenne prudente de 20 pour cent, la taille de l'échantillon devrait être multipliée par cinq. Bien qu'aucune estimation n'ait été fournie pour le coût associé, il est probable que la mise en œuvre de cette option entraînerait une augmentation significative des coûts.[9] Ces implications ne s'appliquent que dans les cas où l'objectif est de mener une analyse désagrégée au même niveau administratif que celui où une analyse IPC/CH standard est effectuée.

Certains décideurs ont fait valoir qu'il n'est pas nécessaire dans tous les cas de collecter des données supplémentaires pour mener une analyse désagrégée de la population : « Nous devrions dissocier l'analyse des données désagrégées et la nécessité d'enquêtes supplémentaires. [...] Des données sont déjà collectées, veillons à ce qu'elles soient de bonne qualité et à ce qu'elles soient analysées.» De nombreux analystes ayant une formation en statistique pourraient cependant contre-argumenter et souligner la question clé de la représentativité. S'il s'agit de fournir des estimations statistiquement représentatives soit à un niveau administratif inférieur, soit concernant les caractéristiques d'un sous-groupe sélectionné de la population, la question n'est pas de savoir si les données sont collectées mais plutôt de savoir dans quelle mesure l'échantillon doit s'élargir pour garantir que les résultats sont représentatifs au niveau requis. Cette question aura inévitablement des implications financières.

[9] Saad et al (2022) constatent que « à l'échelle mondiale, le pourcentage médian de ménages dirigés par une femme était de 28,0 % et variait de 1,7 % en Afghanistan à 50,1 % en Biélorussie. »

En résumé, le coût supplémentaire de la désagrégation peut être évalué en termes absolus, relatifs et comparatifs. La première question est de savoir si les fonds supplémentaires nécessaires pour mener une analyse désagrégée sont disponibles en termes absolus : dans certaines situations et contextes, les fonds supplémentaires ne sont tout simplement pas disponibles pour investir dans une analyse démographique désagrégée. Si des fonds sont disponibles, la deuxième question concerne la relation entre le coût supplémentaire de la désagrégation et les avantages potentiels de cette désagrégation. La comparaison des coûts et des avantages potentiels peut révéler dans quelle mesure il vaudrait la peine d'investir dans une analyse démographique désagrégée. Le troisième aspect (comparatif) est de savoir si la réalisation d'une analyse désagrégée est effectivement l'investissement le plus rentable, ou si l'investissement de fonds supplémentaires dans une autre activité IPC/CH pourrait générer des bénéfices plus élevés que la réalisation d'une analyse désagrégée de la population.

Ces trois étapes s'appuient les unes sur les autres et les trois conditions doivent prévaloir simultanément pour que l'analyse démographique désagrégée vaille l'investissement. Premièrement, les fonds doivent être disponibles en termes absolus ; deuxièmement, une analyse coûts-avantages doit montrer les avantages relatifs que produirait une analyse désagrégée ; et troisièmement, l'obtention d'informations granulaires sur des groupes de population sélectionnés devrait être valorisée plus que tout autre domaine d'investissement potentiel. La nécessité et la faisabilité d'une analyse désagrégée peuvent devenir (in)justifiées à chacun de ces trois niveaux.

Argument 2: L'ajout d'une saveur qualitative à l'analyse désagrégée de l'IPC/CH ajouterait de la valeur et permettrait de réduire les coûts.

Au cours des entretiens, plusieurs décideurs ont fait valoir que les différents aspects de la désagrégation pouvaient également être différenciés selon la fréquence à laquelle ils changent et selon la mesure dans laquelle ils nécessitent la collecte de données lors de cycles d'enquête spécifiques. L'argument est que certains aspects de la désagrégation sont plus chroniques, à long terme et ancrés dans des aspects culturels que ceux qui sont spécifiques au contexte et à la situation immédiate dans lesquels IPC/CH opèrent. Par exemple, les aspects sexospécifiques de l'insécurité alimentaire (tels que l'accès des femmes à la nourriture au sein d'un ménage) ; les aspects de l'insécurité alimentaire spécifiques à l'âge (tels que l'accès à la nourriture des personnes âgées ou des enfants au sein et à l'extérieur des ménages) ; et l'impact de la morbidité et du handicap sur l'insécurité alimentaire sont des dimensions qui sont généralement influencées et motivées par des éléments culturels locaux. Bon nombre de ces aspects ne changeront souvent pas aussi rapidement, aussi radicalement et de manière aussi significative que d'autres dimensions de l'insécurité alimentaire, et il est possible qu'ils soient capturés et étudiés a priori, avant que l'atelier d'analyse IPC/CH n'ait lieu.

Les décideurs partageant ce point de vue ont fait valoir que ces aspects de la désagrégation à plutôt long terme pourraient être étudiés et documentés avant la tenue des ateliers d'analyse de l'IPC/CH – fournissant ainsi une contribution et des orientations a priori sur les déterminants locaux spécifiques de l'insécurité alimentaire par des groupes de population sélectionnés. . Les décideurs ont considéré que le moyen le plus rentable et le plus productif de saisir ces dimensions culturelles et déterminants de l'insécurité alimentaire serait d'effectuer des études qualitatives ad hoc se concentrant sur certaines dimensions de l'insécurité alimentaire qui pourraient être référencées et utilisées dans les rapports et analyses IPC/CH. Un certain nombre de recommandations ont été formulées sur les différents aspects que les études qualitatives pourraient capturer et qui affectent l'état de sécurité alimentaire de différents groupes de population dans différents contextes. Par exemple:

- La mesure dans laquelle différents groupes de population (par exemple les femmes, les filles, les garçons, les hommes, les malades ou les personnes âgées) ont tendance à être affectés différemment par les situations d'urgence.
- Comment la culture, les coutumes, les traditions et le contexte social affectent ou limitent l'accès et le contrôle de la nourriture à tous les membres du ménage, de la communauté ou de la population dans son ensemble.

- S'il existe une variabilité de la consommation alimentaire, de la santé et de la nutrition entre les groupes de population et comment ces facteurs affectent leur utilisation de la nourriture, en particulier pendant les crises.
- S'il existe des restrictions alimentaires, des préférences ou des tabous culturels ou religieux pour des groupes de population dans la culture locale qui peuvent être amplifiés pendant les crises.
- Comment la nourriture est partagée au sein des ménages et qui mange en premier, en tenant compte de la distribution alimentaire au sein du ménage et des préférences de consommation.

Les études qualitatives axées sur les déterminants de l'insécurité alimentaire ci-dessus, entre autres, pourraient être considérées comme une forme de référence susceptible de contribuer à une analyse IPC/CH désagrégée. Même si les études qualitatives ne fourniraient clairement pas exactement les mêmes informations que les enquêtes quantitatives, elles constitueraient probablement un moyen rentable d'inclure une analyse désagrégée dans les rapports IPC/CH, en ne nécessitant pas de collecte de données supplémentaire ni de changements dans les méthodes de collecte de données. Une implication importante de cet argument est que la désagrégation ne doit pas nécessairement et dans tous les cas être effectuée au moyen d'une analyse d'enquête quantitative, mais que des informations utiles sur les caractéristiques de groupes de population sélectionnés pourraient être fournies aux utilisateurs de l'IPC/CH, y compris les concepteurs et les gestionnaires de projets, par le biais de discussions qualitatives, surtout si elles proviennent de sources et d'études déjà existantes.

Argument 3: L'objectif et l'utilisation de l'analyse désagrégée varient selon le type de décideur

Même si, au niveau conceptuel, les décideurs étaient d'accord sur les avantages potentiels d'une analyse désagrégée des groupes de population, les réponses variaient quant à la manière dont l'analyse désagrégée serait utilisée et aux objectifs pratiques qu'elle servirait. Des niveaux distincts de décideurs nécessitent une analyse désagrégée à des fins différentes, et plusieurs différences systématiques d'opinions sont ressorties des entretiens.

Les décideurs au niveau national apprécieraient, dans la plupart des cas, des informations plus détaillées sur les caractéristiques de leur population cible, en raison des objectifs opérationnels et basés sur les projets qu'ils tentent d'atteindre dans leurs opérations sur le terrain. Ces décideurs veulent savoir, de la manière la plus pratique possible, qui sont les individus cibles dans une région identifiée. L'analyse actuelle de l'insécurité alimentaire aiguë IPC/CH identifie les zones les plus touchées du pays, mais ce niveau d'information en lui-même est généralement insuffisant pour que les décideurs nationaux puissent mettre en œuvre efficacement les opérations : « Comment savoir qui est le plus vulnérable et qui a le plus besoin de ressources dans la zone identifiée ?

Les décideurs au niveau régional, qui se situent entre les niveaux national et global, ont identifié au moins deux raisons pour lesquelles ils accueilleraient et utiliseraient l'analyse désagrégée de l'IPC : premièrement, à des fins opérationnelles, pour cibler des pays spécifiques avec des ressources, et deuxièmement, pour leurs demandes de financement. applications au niveau global. Les décideurs au niveau régional utiliseraient ainsi une analyse désagrégée pour servir à la fois les niveaux national et global. De même, les décideurs au niveau global ont besoin d'une analyse désagrégée pour contrôler l'efficacité de leurs projets à atteindre les populations vulnérables, pour garantir que les fonds sont alloués efficacement au niveau global et sont utilisés pour réduire l'insécurité alimentaire, ainsi qu'à des fins de plaidoyer. À ces niveaux de prise de décision, les aspects pratiques du ciblage des ressources au niveau des ménages semblent être moins préoccupants puisque l'accent est mis sur les niveaux national, régional et global.

Argument 4: Les avantages comparatifs de l'IPC/CH dans la fourniture d'une analyse désagrégée dépendent du contexte.

L'IPC/CH devrait-il fournir des informations granulaires sur les caractéristiques des groupes de population vulnérables, ou cela devrait-il être fourni par d'autres moyens, par d'autres organisations ?

Les opinions des décideurs divergent considérablement sur la manière dont les informations désagrégées devraient être obtenues et sur la question de savoir si l'IPC/CH aurait un avantage comparatif en fournissant une analyse désagrégée sur les groupes de population. Environ la moitié des décideurs ont fait valoir que le rôle de l'IPC/CH ne devrait pas être de fournir des informations détaillées et ventilées sur les groupes de population nécessaires au ciblage au niveau local. Selon l'argument, le ciblage aux niveaux locaux (admin 2 et 3) est normalement effectué en collaboration avec les autorités locales, les ONG locales ou par l'intermédiaire d'informateurs clés bien informés, qui ont une connaissance approfondie des caractéristiques et des déterminants de l'insécurité alimentaire au niveau local et ainsi connaître les zones où l'insécurité alimentaire est le plus concentrée. Ces agents locaux disposent également d'informations précieuses sur les caractéristiques des groupes de population de la zone qui ont le plus besoin d'aide. Selon ces décideurs, il n'est pas nécessaire que l'IPC/CH s'implique dans une analyse granulaire des groupes de population, car quelle que soit la qualité de la fourniture de ces informations par l'IPC/CH, leur qualité et leur profondeur n'atteindraient pas la connaissance qualitative des Agents locaux. Les décideurs qui partageaient ce point de vue ont également (re) souligné les implications financières importantes de l'analyse désagrégée fournie par l'IPC, qui, dans la plupart des cas, ne vaudrait pas l'investissement si le même niveau (et la même fiabilité) d'informations pouvait être obtenu à partir de diverses sources à moindre coût. Il a également été souligné que la désagrégation pourrait potentiellement exposer l'analyse à toute une série de critiques. Comme l'a souligné un décideur : « D'un point de vue méthodologique, les données démographiques peuvent être ventilées de plusieurs manières. Cela nous exposerait à d'autres questions et à d'éventuelles critiques sur la méthodologie utilisée – nous devrions le faire avec beaucoup de prudence, sinon l'analyse risquerait de perdre en puissance et en crédibilité.»

Il est important de faire la lumière sur le revers de la médaille et de souligner bon nombre des contre-arguments qui soulignent les avantages de l'IPC/CH en termes de fourniture d'analyses désagrégées. Ceux qui sont en faveur de l'analyse désagrégée IPC/CH ont rétorqué qu'il n'existe aucune preuve empirique prouvant que les évaluations qualitatives réalisées par des informateurs clés individuels ou diverses analyses désagrégées fournies par d'autres organisations fourniraient d'une manière ou d'une autre des estimations plus fiables de l'état d'insécurité alimentaire des populations. Groupes de population ou sont plus crédibles que les estimations fournies par l'IPC/CH. En fait, l'avantage même de l'IPC/CH par rapport à d'autres évaluations est que, grâce à un processus consultatif intensif, ils permettent d'établir un consensus parmi un large éventail d'institutions et fournit ainsi les estimations les plus impartiales et apolitiques possibles dans chaque contexte. L'idée selon laquelle une analyse désagrégée pourrait exposer l'IPC/CH à des questions et des critiques sur la méthodologie a également été discréditée par plusieurs décideurs, qui ont soutenu que l'IPC/CH fournissent dans tous les cas des estimations méthodologiquement solides qui respectent les normes internationalement reconnues et qui font l'objet d'un consensus ainsi que d' examens rigoureux par les pairs. Par conséquent, « l'hypothèse selon laquelle l'analyse démographique désagrégée de l'IPC/CH ne serait pas méthodologiquement solide est tout simplement fausse ».

Argument 5: Les informations ventilées n'améliorent pas dans tous les cas le ciblage

La question de savoir si les décideurs au niveau local seraient capables d'utiliser efficacement une analyse désagrégée sur les groupes de population dans leurs mécanismes de ciblage a abouti à des conclusions non évidentes et a révélé des points de vue très contradictoires. Certains décideurs au niveau national ont souligné la multitude de défis pratiques liés au ciblage de groupes de population spécifiques et n'ont pas convenu unilatéralement qu'ils seraient en mesure de cibler les ressources plus efficacement si des informations granulaires sur la population étaient fournies par l'IPC/CH. Comme l'a dit un décideur : « Si vous me dites que les enfants, les personnes âgées ou les femmes sont les plus vulnérables dans une région et que je devrais donc cibler ces groupes, je ne suis pas sûr de pouvoir garantir dans tous les cas qu'ils recevaient les ressources. […] Si nous savions que les femmes souffrent davantage d'insécurité alimentaire que les hommes et qu'elles vivent toutes dans le même ménage, alors que puis-je faire avec cette information ?

D'autres décideurs nationaux, contrairement à ceux cités ci-dessus, ont souligné qu'ils seraient en effet en mesure de cibler les ressources vers les groupes vulnérables si l'IPC/CH les identifiait clairement au sein des régions : « Bien sûr, nous pourrions trouver des moyens de cibler les groupes les plus exposés à l'insécurité alimentaire si des informations désagrégées étaient fournies par l'IPC sur leurs caractéristiques ». Cela soulève d'autres questions (peut-être plus générales) qui pourraient dépasser les objectifs et les limites de cette étude. Premièrement, dans quelle mesure est-il possible de cibler des ressources sur des groupes de population spécifiques sur la base d'informations désagrégées ? Deuxièmement, existe-t-il des schémas clairs quant à la manière dont les ressources sont distribuées au sein des ménages, qui reçoit l'aide au nom du ménage et qui décide de son utilisation ? La réponse à ces questions dépend du contexte, ce qui explique pourquoi aucune tendance claire n'a été trouvée quant à l'efficacité des modalités de ciblage. D'une manière générale, il n'est utile de ventiler les données démographiques que si les interventions peuvent répondre de manière réaliste au problème immédiat rencontré. Il existe différents contextes et situations qui offrent plus de possibilités d'utiliser une analyse désagrégée et d'ajuster les mécanismes de ciblage en conséquence. L'une de ces dimensions qui a émergé des entretiens est la disponibilité de temps pour planifier et mettre en œuvre des projets. Cet aspect sera abordé plus en détail dans la section suivante.

Argument 6: Certaines informations désagrégées peuvent être disponibles pour les analyses IPC/CH à partir de différentes sources

Plusieurs décideurs ont souligné qu'avant que l'IPC/CH ne s'engage dans la collecte et l'analyse de données démographiques désagrégées, il est important d'explorer le type d'informations désagrégées qui peuvent être disponibles auprès de différentes sources. Plusieurs décideurs, en particulier dans la région de l'Afrique australe, ont noté qu'un grand nombre d'analyses désagrégées est disponible et n'est pas utilisé, analysé et rapporté dans les ateliers IPC/CH. Ils ont mentionné divers rapports d'ONG, différentes études qualitatives menées par des organisations, des données gouvernementales, des bases de données et registres sociaux, des ensembles de données collectés et stockés par les agences statistiques, ainsi que des aperçus des besoins humanitaires sensibles au genre, des évaluations des besoins multisectoriels de REACH et des enquêtes et analyses en matière de recherches, évaluations et suivi (RAM) du PAM. [10] Pour ces décideurs, la principale contrainte à la réalisation d'analyses désagrégées réside dans le manque de capacité analytique pour analyser et communiquer des informations désagrégées sur les groupes de population, et non dans la disponibilité de données désagrégées ou dans le coût élevé de collecte des données démographiques supplémentaires. Cet argument a été dûment souligné par un décideur de la région Afrique de l'Ouest, qui a noté que « des données désagrégées sont déjà disponibles pour les populations déplacées ou réfugiées dans des pays comme le Nigeria, le Tchad et le Burkina Faso, mais elles sont sous-utilisées. Il serait très utile qu'elles soient analysées par des équipes nationales d'analyse des données. Cet argument concorde également avec l'évaluation finale du GSP (2022) qui concluait que « bien que le manque de données désagrégées puisse être cité comme un obstacle majeur à une analyse plus désagrégée, elles existent et ne sont pas pleinement exploitées dans les processus d'analyse IPC. Cela est généralement dû au manque d'expertise et de sensibilisation des analystes.[11] Même si plusieurs décideurs

[10] Les sources HNO, REACH et RAM sont également mentionnées dans GSP Évaluation (2022 : page 46).

[11] L'évaluation confirme cette affirmation dans d'autres paragraphes, comme suit : « Le manque de données désagrégées et l'accent mis sur les données au niveau des ménages sont le plus souvent soulignés comme la contrainte pour l'analyse par sexe et d'autres analyses désagrégées. Cependant, un certain nombre d'informateurs clés ont souligné que des données désagrégées sont disponibles mais sous-utilisées au cours du processus d'analyse. (page 41).

ont souligné ce point lors des entretiens, aucune solution ou mécanisme concret n'a été proposé quant à savoir qui devrait remplir ce rôle et comment répondre à ce besoin. De toute évidence, plusieurs aspects spécifiques au contexte doivent être pris en compte : si ces données et analyses seraient faciles à trouver et à accéder ; s'il existe des capacités locales suffisantes pour explorer des analyses alternatives (en termes de compétences, de temps et de ressources) ; et si les informations pourraient être utilisées efficacement aux fins de l'analyse IPC/CH.

D'autres décideurs ont souligné exactement le contraire de la déclaration ci-dessus, à savoir que les données et analyses désagrégées ne sont pas nécessairement disponibles auprès d'autres sources. Ils ont fait valoir que même si ces données étaient disponibles et accessibles sous une forme ou une autre, elles pourraient ne pas être accessibles aux analystes IPC/CH, il est peu probable qu'elles couvrent les aspects requis par l'analyse, par exemple en termes de couverture géographique, et il est peu probable qu'elles soient récentes, à jour et pertinentes par rapport à la situation actuelle. Les données de recensement et les informations disponibles dans les enquêtes de population à grande échelle (telles que les MICS, LSMS, DHS, MSNA, etc.)[12] ne couvrent pas nécessairement la période la plus récente, et les informations qu'elles contiennent sur les groupes de population peuvent ne pas être pertinentes pour la situation actuelle. de la sécurité alimentaire. Les partisans de cet argument ont également noté qu'avant la tenue des ateliers IPC/CH, il y a généralement un examen approfondi des ensembles de données et des informations disponibles qui sont étudiés par les analystes et alimentent ainsi l'analyse IPC/CH – il est donc fort probable que la plupart des ces informations sont capturées dans les analyses IPC/CH. [13] Comme l'a souligné un décideur : « La raison pour laquelle les données ne sont pas ventilées est très simple : il n'y a pas de données ». Il convient toutefois de noter que les données utilisées dans les analyses sont généralement fournies par des partenaires qui effectuent des analyses quantitatives et qualitatives de leurs propres données d'enquête. Les enquêtes incluent normalement des variables démographiques et socio-économiques qui permettent de désagréger les ménages interrogés de plusieurs manières, en fonction des intérêts. Il appartiendrait aux groupes de travail techniques de l'IPC et du CH d'explorer les options et de déterminer la faisabilité d'une analyse désagrégée basée sur les données disponibles et les besoins des partenaires et des décideurs.

Un autre argument fréquemment cité pour expliquer pourquoi l'IPC ne publierait pas d'analyses désagrégées concerne des raisons politiques, dans la mesure où les gouvernements n'approuvent pas nécessairement et n'approuvent pas toujours la publication des analyses de l'IPC. Plusieurs exemples ont été cités dans la région Amérique latine et Caraïbes, entre autres : l'analyse IPC en Colombie en 2022 n'a pas été validée par le gouvernement ; et il y a eu des cas au Salvador et au Honduras où les gouvernements n'ont pas autorisé la publication des analyses de l'IPC. Comme l'a souligné un décideur : « Ce n'est pas le processus, mais la robustesse des données qui est remise en question. De nombreuses personnes se demandent : comment pouvez-vous dire cela à propos d'un quartier où vivent des centaines de milliers de personnes et où vous avez interrogé seulement 15 ménages ? vous voudrez peut-être éviter d'analyser en détail. Comme l'a dit un décideur : « Si l'IPC concluait qu'un groupe ethnique est plus exposé à l'insécurité alimentaire qu'un autre, cela pourrait avoir de graves conséquences politiques auxquelles ni l'IPC ni les gouvernements ne voudront peut-être faire face ».

La discussion ci-dessus montre un manque de consensus parmi les décideurs interrogés sur la question de savoir si des données supplémentaires sont disponibles à partir de diverses sources qui ne sont pas explorées de manière suffisamment détaillée. Il est très probable que (comme beaucoup d'autres questions abordées ci-dessus) il s'agisse également d'une question spécifique au contexte, et les points de vue divergents reflètent les différentes expériences individuelles des décideurs interrogés. Une implication générale qui ressort de la discussion ci-dessus est qu'il vaut la peine d'investir dans une analyse préliminaire avant les ateliers d'analyse IPC/CH, pour déterminer si investir du temps et des ressources supplémentaires dans l'exploration d'ensembles de données et d'analyses alternatives en vaut la peine.

[12] Enquêtes en grappes à indicateurs multiples, études sur la mesure du niveau de vie, enquêtes démographiques et sanitaires, évaluation des besoins multisectoriels, aperçu des besoins humanitaires.

[13] Les analyses IPC sont représentatives au sens statistique, ce qui paraît parfois étrange pour des décideurs moins formés aux méthodes d'échantillonnage et aux statistiques.

Argument 7: Les termes et concepts utilisés dans les analyses IPC sont spécifiques au contexte et peuvent ne pas être comparables d'une région à l'autre.

Plusieurs décideurs ont averti que les analyses désagrégées IPC/CH pourraient ne pas être comparables entre différentes régions et contextes, car les différentes dimensions de la désagrégation peuvent avoir des significations différentes selon les contextes. Par exemple, les personnes déplacées peuvent être définies de diverses manières selon la durée de leur résidence dans une zone ou selon qu'elles vivent dans des camps ou dans des familles d'accueil. De même, les bureaux de statistique ont tendance à utiliser des définitions différentes du handicap ou du genre, ce qui, comme l'ont prévenu certains décideurs, rend problématique la comparaison des analyses IPC/CH menées dans différents contextes. Il a également été noté que les organisations collectent souvent des données de diverses manières, ce qui remet également en question la comparabilité des analyses. Il s'ensuit que si l'IPC/CH devait fournir des analyses désagrégées des groupes de population, il serait essentiel de revoir les définitions et les concepts de désagrégation et de s'assurer qu'ils sont soigneusement harmonisés avant de se lancer dans des analyses comparatives.

De quel type d'analyse désagrégée les décideurs ont-ils besoin ?

Comme indiqué précédemment, les décideurs conviennent généralement que le type de ventilation dépend du contexte dans lequel ils opèrent. Cette nature spécifique au contexte de la désagrégation a été confirmée par pratiquement tous les décideurs, quel que soit leur niveau opérationnel ou leur affiliation institutionnelle.

L'aspect de la désagrégation le plus fréquemment cité et le plus important par les trois niveaux de décideurs était la désagrégation spatiale. Cela comprenait une ventilation par populations urbaines ainsi que par niveaux administratifs inférieurs (admin 2 et 3). L'importance de la désagrégation spatiale a été considérée comme cruciale dans toutes les circonstances et situations, quel que soit le contexte, et par pratiquement tous les décideurs interrogés. Un décideur de la région Afrique de l'Ouest (région du CH) a souligné la nécessité d'une information détaillée au niveau administratif de base comme suit : « L'année dernière et cette année également, la province du Soum était en phase 3 (critique). Comme nous ne disposions pas de données au niveau communal, nous avons dû demander aux acteurs humanitaires quelles communautés étaient les plus touchées afin de pouvoir adapter nos interventions de réponse en conséquence ».

L'analyse des groupes de population vivant dans les zones urbaines revêt une importance particulière pour les décideurs, justifiée par la vitesse et l'ampleur de l'urbanisation dans les pays en développement, avec une proportion de plus en plus grande de la population s'installant dans les zones urbaines. La ventilation spatiale a été jugée pertinente même dans les situations d'urgence extrême, où le temps est limité et où les ressources sont souvent distribuées sans condition dans le cadre de distributions générales. Il existe une forte demande parmi les décideurs de savoir, dans tous les contextes, où se trouvent les groupes de population les plus exposés à l'insécurité alimentaire.

Le besoin des décideurs d'une analyse spatiale désagrégée a également été souligné il y a plusieurs années dans l'évaluation du GSP de 2018, qui notait que « les acteurs humanitaires ont exprimé leur besoin d'informations et d'analyses à un niveau administratif inférieur pour un ciblage plus précis, par exemple du niveau de l'État au niveau du comté ». au Soudan du Sud, et du niveau « département » à celui de « commune » au Niger » (page 30). La prochaine évaluation du GSP de 2022 a enregistré des progrès significatifs réalisés au cours des dernières années : « Les utilisateurs ont commenté positivement les progrès réalisés dans une désagrégation géographique plus poussée dans les analyses IPC, y compris une couverture élargie de l'analyse urbaine, bien qu'ils réclament toujours une désagrégation en unités administratives inférieures. » (page 19). Cette étude confirme l'intérêt accru porté à la désagrégation spatiale, reconnaissant l'évolution significative de l'IPC au cours des dernières années dans ce domaine.

La ventilation par déplacement (y compris les personnes déplacées et les réfugiés) a également été jugée importante par les décideurs qui s'occupent des populations déplacées. Ceci est évidemment également spécifique au contexte et n'est pertinent que dans les pays qui accueillent des populations déplacées. Comme l'a dit un décideur : « À l'heure actuelle, l'IPC nous indique le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire classées en phases par région. Nous savons combien de personnes déplacées se trouvent dans cette région et nous savons que leur situation de sécurité alimentaire n'est pas la même que celle des autochtones de cette région. Donc, en substance, je sais très peu de choses sur ces personnes déplacées malgré l'analyse IPC dans la même région ».

Le troisième critère de ventilation fréquemment cité et requis était le genre, dans tous les types de situations et de contextes, y compris les situations d'urgence. Les aspects liés au genre et les déterminants de l'insécurité alimentaire sont bien connus et documentés dans la littérature et compris parmi les praticiens, et les décideurs étaient tous conscients de l'importance et de la signification des informations IPC/CH spécifiques au genre. Il est intéressant de souligner une différence significative dans les points de vue des décideurs sur le contexte dans lequel les informations sur le genre seraient plus pertinentes et utiles. Certains décideurs ont fait valoir que les informations sur le genre seraient plus importantes dans les situations chroniques. Ces décideurs considèrent le genre comme un aspect intégral de la culture locale et soutiennent que les dimensions sexospécifiques de la distribution alimentaire au sein du ménage et le rôle des femmes dans la préparation et l'accès à la nourriture devraient être étudiés en détail dans les situations chroniques à long terme. L'évaluation de 2022 a enregistré des arguments similaires qui considéraient les dimensions de genre comme un « problème d'insécurité alimentaire chronique plutôt qu'aigu » (GSP 2022 : page 44). Cependant, d'autres décideurs interrogés ont fait référence avec passion aux preuves bien documentées selon lesquelles dans les situations de conflit et dans d'autres formes de catastrophes, les femmes et les filles sont plus gravement touchées que les hommes : « Il est choquant, naïf, dépassé et honteux de ne pas prêter attention aux femmes, aux hommes. , garçons et filles dans les situations humanitaires ».

Certains décideurs ont fait valoir que la ventilation des informations au niveau des ménages par sexe et par âge ne créerait pas de charge de travail supplémentaire significative et n'augmenterait pas le coût de la collecte de données, puisque ce type d'informations est toujours collecté et disponible dans toutes les enquêtes régulières sur lesquelles s'appuie l'IPC/CH. La charge de travail supplémentaire, selon l'argument, serait donc minime pour analyser l'état de sécurité alimentaire des ménages par sexe et par âge, puisque les données sont déjà disponibles. Comme indiqué précédemment, d'un point de vue statistique, la ventilation par sexe nécessiterait probablement un échantillon supplémentaire pour garantir la représentativité selon le critère sélectionné à un niveau administratif normalement utilisé dans les analyses IPC. Cet argument contredit donc les points de vue d'autres décideurs sur le calcul de la taille de l'échantillon – à moins que pour ces décideurs, le niveau administratif de l'analyse ne soit pas le facteur déterminant de l'utilité d'une telle analyse.

Les autres critères de ventilation, notamment l'âge, le handicap, la morbidité et les moyens d'existence, n'ont été jugés pertinents que dans des circonstances et des conditions spécifiques, lorsque suffisamment de temps et de ressources sont disponibles pour collecter et analyser les informations et les utiliser pour cibler des groupes de population sélectionnés. Certains décideurs ont noté que les « aspects économiques » de la sécurité alimentaire (tels que le coût et l'abordabilité d'une alimentation saine) gagnent de plus en plus d'importance dans l'analyse de la sécurité alimentaire. Bon nombre de ces aspects de la ventilation sont considérés comme moins pertinents et moins appropriés dans les situations d'urgence extrême, où l'on dispose de moins de temps pour collecter et de moins de possibilités d'utiliser des informations ventilées. Comme indiqué dans la section précédente, les points de vue et les expériences des décideurs diffèrent dans leur capacité à cibler des groupes de population.

Les décideurs ont été interrogés sur le type de désagrégation qui les intéresse et qui seraient nécessaires pour accroître l'efficacité de leurs travaux liés à IPC/CH. Il ressort des réponses qu'un facteur important qui détermine si une analyse désagrégée peut être obtenue et utilisée efficacement est le temps disponible. Il est donc important de catégoriser les réponses en fonction du contexte dans lequel une analyse désagrégée serait utilisée et de faire la distinction entre les situations d'urgence et de développement. Dans le premier cas, on dispose de moins de temps pour évaluer les besoins, concevoir et mettre en œuvre les interventions, tandis que dans le second cas, on dispose de plus de temps pour utiliser une analyse démographique désagrégée. De toute évidence, il ne s'agit pas d'une question de choix : il existe un large éventail de situations allant des urgences extrêmes aux contextes de développement à long terme, le temps disponible augmentant progressivement.

Les décideurs ont donné l'exemple des situations d'urgence extrême, dans lesquelles le temps est inexistant ou très limité pour évaluer les caractéristiques des groupes de population qui ont besoin d'une assistance vitale immédiate et pour utiliser des informations ventilées. Dans ces situations, notamment les conflits militaires ou les tremblements de terre soudains, le seul objectif est de sauver des vies, ce qui doit se produire dans des délais très brefs, généralement à grande échelle et dans des circonstances extrêmement difficiles et souvent dangereuses. Dans de telles situations, il est peu ou

pas possible de cibler des ressources sur des groupes de population spécifiques et la modalité de mise en œuvre la plus fréquemment utilisée est la distribution générale des ressources.

Dans le cas de crises plus prolongées et à évolution lente et dans les situations de développement, les décideurs disposent de plus de temps et de possibilités pour prendre en compte et utiliser des informations granulaires sur les caractéristiques des groupes de population. Parallèlement à la disponibilité croissante de temps et de ressources, la gamme d'opportunités s'élargit également pour utiliser divers types d'analyse désagrégée pour la conception et le ciblage des projets. La disponibilité du temps dans différents contextes est donc un élément crucial qui détermine la demande d'analyse désagrégée et si elle peut être utilisée par les décideurs pour la conception et le ciblage de projets ou de politiques.

Figure 3. Type d'informations ventilées par contexte

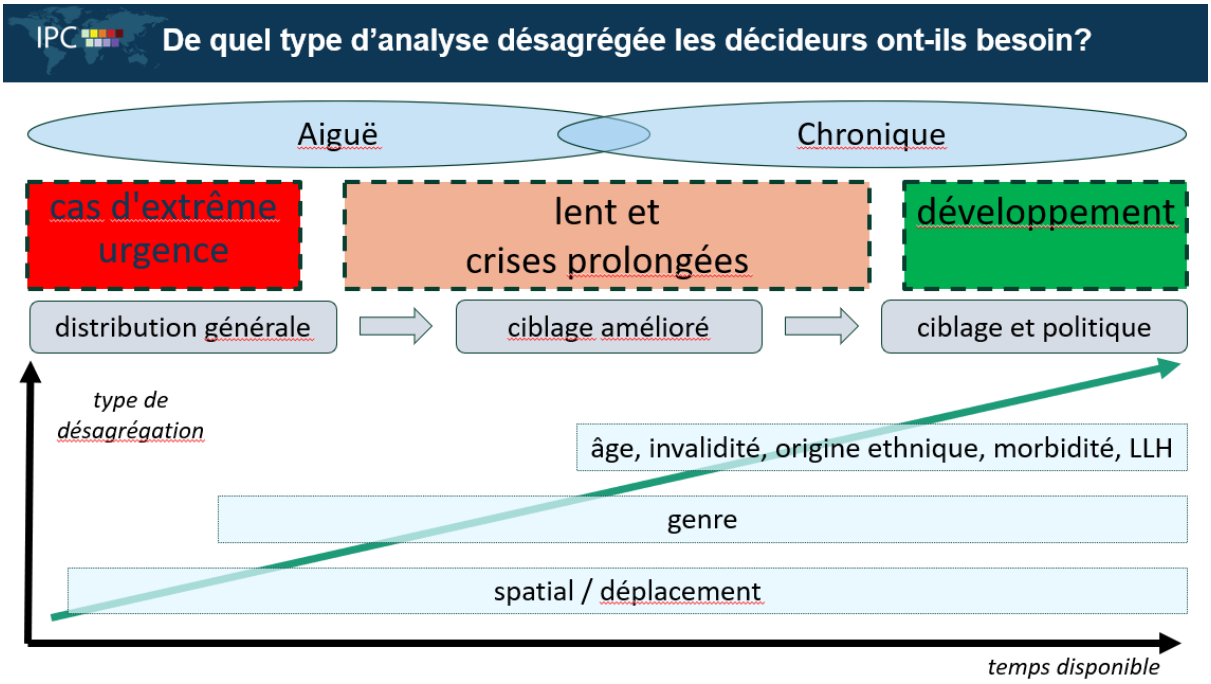

De quel type d'analyse désagrégée les décideurs ont-ils besoin ?

- aigu
- chronique
- situations d'urgence extrêmes
- crises à évolution lente et prolongées
- développement
- distribution générale
- ciblage affiné
- ciblage et politique
- type de désagrégation
- âge, handicap, origine ethnique, morbidité, LLH

- genre
- spatial/déplacement
- Temps disponible

Il est utile de distinguer davantage les réponses selon le niveau auquel les décideurs opèrent. Les décideurs aux niveaux global et régional ont exprimé leur intérêt pour pratiquement tous les types de désagrégation et seraient favorables à une désagrégation à la fois spatiale et sociale des groupes de population. Comme indiqué dans les sections précédentes, les décideurs à ce niveau utilisent les informations IPC/CH principalement à des fins de financement et de plaidoyer, ainsi que pour suivre et analyser les situations de sécurité alimentaire – en se concentrant moins sur des aspects plus pratiques, notamment le ciblage au niveau sous-régional et des ménages. En revanche, les décideurs au niveau national, dont le principal objectif en utilisant une analyse désagrégée est de cibler des ressources et d'atteindre des groupes de population spécifiques dans le contexte local, ont exprimé leur intérêt pour des critères de désagrégation spécifiques qui sont pertinents pour l'emplacement, le contexte et l'environnement dans lesquels ils operent. Par exemple, les informations sur les personnes déplacées et les réfugiés étaient très demandées au Mozambique, mais ont reçu moins d'attention dans de nombreux entretiens ailleurs en Afrique australe, où le genre et les moyens d'existence ont reçu plus d'attention

Faut-il changer l'unité d'analyse du ménage à l'individu ?

L'enquête a demandé aux décideurs s'il serait bénéfique de changer l'unité d'analyse du niveau des ménages au niveau individuel et que les enquêtes soient menées auprès des individus plutôt que des ménages. L'argument sous-jacent à cette initiative est que la collecte d'informations auprès des individus, plutôt que des ménages, permettrait à l'IPC/CH de classer les groupes de population sélectionnés dans les différentes phases de sévérité dans les zones. Il pourrait être possible de classer, par exemple, les femmes d'une zone donnée en phase 4, tandis que le reste de la population de la même zone serait classé en phase 3.

La plupart des décideurs n'étaient pas sûrs des avantages potentiels de ce changement méthodologique : « Quelle valeur opérationnelle en retirerions-nous ? Ils ont convenu qu'un tel changement ne serait pas bénéfique et que l'IPC/CH ne devrait pas aspirer à analyser les individus plutôt que les ménages. Les arguments à l'appui de cette affirmation étaient les suivants :

- Le dispositif IPC/CH actuelle est mis en place autour des ménages et les indicateurs des tableaux de référence IPC/CH se réfèrent également aux ménages. Le passage à des enquêtes au niveau individuel nécessiterait des changements méthodologiques majeurs, notamment une révision des questionnaires, des méthodes de collecte de données et une refonte de l'échantillonnage. Il s'agirait d'une révision significative du système analytique actuel et nécessiterait des investissements substantiels, même s'il n'est pas certain que ce changement produirait de meilleures estimations et des résultats plus fiables que les méthodes actuelles axées sur les ménages. Le processus de révision serait lourd sur le plan institutionnel, car les nouvelles méthodes devraient probablement être approuvées par toutes les agences partenaires IPC/CH. Comme l'a dit un décideur : « Il est difficile de changer le vieux chien ».
- Il est techniquement et méthodologiquement possible d'aborder les aspects intra-ménage de la sécurité alimentaire sans changer l'unité d'analyse du ménage à l'individu. Il est possible d'ajouter des modules supplémentaires aux questionnaires des ménages, pour interroger des individus sélectionnés au sein du ménage sans remplacer le ménage comme unité principale d'analyse, et les enquêtes auprès des ménages peuvent également être désagrégées par facteurs pour fournir des informations au niveau individuel.
- Les interventions et les projets des agences d'exécution ciblent souvent les ménages et non les individus. Par conséquent, une analyse IPC/CH basée sur l'individu peut ne pas être compatible avec les exigences dispositif d'aide actuelle, alors que l'analyse actuelle basée sur les ménages est en harmonie méthodologique avec les demandes des utilisateurs d'informations IPC/CH.

- Certains décideurs ont fait valoir que la fourniture régulière et continue de données au niveau individuel pourrait être « trop détaillée » aux fins de l'IPC/CH et pour les utilisateurs des résultats d'analyse. Il peut toutefois être possible de réaliser des analyses à l'échelle des individus de temps en temps et de se concentrer sur des questions spécifiques, mais pas de manière régulière ni systématique. Mener des études occasionnelles sur certains aspects des déterminants individuels et des conséquences de l'insécurité alimentaire peut être une option réalisable, selon certains décideurs.

Certains décideurs ont souligné que l'échelle d'analyse de la malnutrition aiguë IPC offre d'importantes possibilités de ventilation par sexe et par âge, car elle est basée sur des données au niveau des individus et non sur des données au niveau des ménages. D'un autre côté, les données nutritionnelles se concentrent actuellement sur les femmes et les enfants, alors qu'il serait important d'inclure d'autres groupes de sexe et d'âge dans l'analyse, notamment les personnes âgées ou les personnes handicapées.

L'IPC/CH devrait-il classer les groupes désagrégés en phases ?

La faisabilité de classer les groupes de population en phases IPC/CH dépend à la fois de l'aspect de la désagrégation et du contexte. Les décideurs ont convenu que la classification des groupes de population selon des aspects spatiaux (y compris les zones urbaines et les unités administratives inférieures) ainsi que les déplacements (personnes déplacées et réfugiés) en vaudrait la peine dans la plupart des cas, et l'IPC/CH devrait viser à classer ces groupes de population. en phases, si les ressources permettent l'analyse. La classification par phases des populations déplacées (à la fois les PDI et les réfugiés) est rarement disponible dans les analyses IPC/CH et les décideurs travaillant dans les pays qui accueillent des populations déplacées ont souvent du mal à savoir combien de ressources sont nécessaires aux PDI et aux réfugiés dans une zone qui a été classée par l'IPC/CH. Cela s'applique également aux zones urbaines situées dans des régions classées. La classification par dimensions spatiales peut être mise en œuvre en utilisant les données au niveau des ménages, qui constituent la principale unité d'analyse des enquêtes actuellement utilisées dans les analyses IPC/CH.

Il y avait moins d'unanimité parmi les décideurs quant à l'utilité et à la faisabilité d'une classification des groupes de population selon des dimensions sociales et socio-économiques (y compris le sexe, l'âge, le handicap, la morbidité ou les moyens d'existence) et quant à savoir si un tel exercice valait l'effort et l'investissement dans tous les situations et contextes. Certains des arguments avancés contre la classification des groupes de population selon des critères sociaux sont les suivants :

- Il n'existe pas de mécanismes de ciblage appropriés pour canaliser efficacement les ressources vers les groupes de population identifiés (et classifiés) : « Voyons simplement ce que cela signifierait dans la pratique. Si l'IPC nous disait que les femmes sont en phase 4 et les hommes en phase 2 dans une région donnée, que pourrions-nous réellement faire de cette information ? Seriez-vous prêt à distribuer des ressources aux femmes uniquement et à exclure les hommes, sachant qu'ils vivent tous dans le même foyer et qu'ils partageront éventuellement les ressources ?
- D'autres ont souligné les difficultés liées au choix entre les groupes de population qui seraient classés et d'autres qui ne seraient pas classés en phases : « Si vous classez les femmes en phases dans le cadre de votre analyse de genre, alors qu'en est-il des enfants, des handicapés, des malades chroniques, etc.. Afin de décider qui classer ou non en phases, vous devrez formuler des hypothèses préalables sur ceux qui sont susceptibles d'être les plus vulnérables, les plus exposés à l'insécurité alimentaire et les moins résilients. Mais comment le savoir avant de procéder à l'analyse ? Ou voudriez-vous classer tous les groupes de population ? Où cela mènerait-il ? et combien cela coûterait-il ?
- De nombreux décideurs ont réitéré leur affirmation antérieure selon laquelle la désagrégation et la classification des groupes de population en phases pourraient devenir un exercice coûteux, qui peut dans certains cas nécessiter de modifier les méthodes de collecte de données et de collecter des données directement sur les individus plutôt que sur les ménages. Cela ne satisfera peut-être qu'à un test coûts-avantages dans certaines circonstances spécifiques : « Vous devrez décider très soigneusement quand et quels groupes classer – cela coûterait très cher et je ne suis pas sûr que l'investissement en vaille la peine ».

La classification des groupes de population en phases selon des dimensions sociales et socio-économiques peut, dans certains cas, nécessiter de collecter des données démographiques au niveau individuel (et non au niveau des ménages). Comme indiqué ci-dessus, le passage des enquêtes auprès des ménages aux enquêtes individuelles figure en bas de

la liste des priorités de la plupart des décideurs interrogés, qui diraient également que la classification des groupes de population présentant des caractéristiques de vulnérabilité différentes en phases ne devrait pas être une priorité pour l'IPC/CH. (Il convient de noter que, d'un point de vue technique, les enquêtes auprès des ménages peuvent également être utilisées pour collecter certaines informations au niveau individuel et qu'il peut donc être techniquement possible de classer certains groupes sociaux et socio-économiques en phases, ou du moins en fournir des informations sur leur situation, sur la base d'enquêtes auprès des ménages. Il s'agit d'une discussion plus technique qui n'a pas été explorée en détail avec les décideurs mais qui mériterait d'être approfondie dans toute orientation ultérieure).

Quel serait le format le plus utile pour présenter l'analyse désagrégée IPC/CH ?

Les décideurs en général étaient satisfaits des moyens actuels de présentation de l'analyse IPC/CH et aucune recommandation significative d'amélioration n'a été formulée au cours des entretiens. Il a été reconnu que les décideurs n'étaient pas des experts en méthodes de communication ni des spécialistes des techniques de visualisation de données. Ils étaient donc généralement réticents à formuler des recommandations dans des domaines qu'ils ne connaissaient pas suffisamment. Certaines différences dans les réponses entre les trois niveaux de décideurs ont été constatées au cours des entretiens et méritent d'être discutées plus en détail.

Les décideurs aux niveaux global et régional ont exprimé des préférences explicites pour les cartes, qu'ils considèrent en général comme le moyen le plus efficace et le plus facile à comprendre pour présenter les résultats de l'IPC/CH. Les cartes et les infographies ont été considérées comme fournissant suffisamment d'informations détaillées aux décideurs aux niveaux global et régional pour leurs travaux liés à l'IPC/CH. Les décideurs au niveau national ont également convenu que les cartes et les infographies étaient des moyens très utiles de présenter les résultats de l'analyse – mais ils ont également ajouté que pour leurs projets de terrain à leurs niveaux opérationnels (national et infranational), des informations plus détaillées, présentées dans diverses formes de tableaux de population, présentait un intérêt particulier. Les informations sur le nombre de personnes affectées rapportées dans les tableaux démographiques contiennent des informations pratiques utiles sur lesquelles les décideurs nationaux peuvent s'appuyer lorsqu'ils ciblent les ressources.

Certains décideurs ont recommandé les cartes interactives comme méthode permettant de présenter avec précision des informations désagrégées. Bien qu'aucune recommandation spécifique n'ait été formulée sur ce à quoi ces cartes pourraient ressembler dans la pratique, l'idée de cliquer sur une dimension de désagrégation qui pourrait être affichée sur une carte a été considérée comme utile et bénéfique pour les personnes interrogées : « Il suffit de rendre la carte aussi interactive que possible. , afin que les utilisateurs puissent extraire tout type d'informations dont ils ont besoin. C'est la voie à suivre à l'avenir ». Il convient de noter que pratiquement tous les décideurs ont convenu que les longs rapports étaient moins attrayants que d'autres moyens de communication plus « digestes », notamment de courts instantanés d'une page, des résumés, des cartes et des tableaux de population.

Le coût d'opportunité de l'analyse désagrégée

Il a été généralement convenu par tous les décideurs que les outils et processus utilisés par l'IPC/CH doivent être perfectionnés pour en tirer le meilleur parti possible. Comme indiqué dans la section précédente, une analyse désagrégée pourrait engendrer des coûts importants, qui ne vaudraient l'investissement que si elle s'avérait « significative » et rentable au cas par cas. Il a été demandé aux décideurs de comparer le coût de l'analyse désagrégée avec le coût d'autres options possibles dans lesquelles l'IPC/CH pourrait investir – en d'autres termes, quel est le coût d'opportunité de se concentrer sur et de promouvoir une analyse désagrégée ? Il est important de noter que les décideurs interrogés n'occupent pas nécessairement des postes qui leur permettraient d'influencer ou de fournir des conseils sur les politiques IPC/CH liées aux options d'investissement. Néanmoins, plusieurs recommandations importantes et utiles ont été formulées, et la liste suivante présente, par ordre de préférence, les options pour lesquelles le retour sur investissement a été considéré comme aussi élevé que le retour sur investissement dans une analyse démographique désagrégée :

- Certains décideurs ont souligné que l'IPC devrait étendre sa couverture à d'autres pays où il n'est pas opérationnel actuellement. Pour de nombreux répondants, il serait plus logique de consacrer des ressources et des financements à l'élargissement de la couverture des pays IPC plutôt que d'investir dans une analyse désagrégée de l'IPC, surtout si le retour sur investissement d'une analyse désagrégée peut être incertain dans certaines situations. Un exemple pertinent a été cité dans la région Amérique latine et Caraïbes (AL&C), dans laquelle l'IPC a réduit sa représentation dans certains

pays.14 Il convient toutefois de noter que l'analyse désagrégée ne peut pas être directement comparée à l'expansion de la couverture : les décisions à ce sujet sont prises à des niveaux différents, par des acteurs différents, et les deux n'utilisent pas les mêmes ressources.

- Certains décideurs ont noté que plutôt que d'investir dans une analyse désagrégée, il serait plus important et stratégique d'investir dans l'amélioration de la qualité des analyses IPC/CH. Plusieurs exemples ont été cités sur le terrain où les chiffres et les analyses fournis par l'IPC/CH n'étaient pas nécessairement « crus ou acceptés » par certains agents et décideurs – même si les analyses de l'IPC/CH reposent sur la recherche d'un consensus entre les partenaires. Plusieurs décideurs ont noté que les estimations fournies par FEWS NET et par IPC/CH peuvent être très différentes et qu'il n'existe pas de référence claire à laquelle les décideurs puissent adhérer dans de tels cas. Il n'est pas clair laquelle des estimations devrait être considérée comme la plus « fiable », et cet argument ne permet pas de savoir si la bonne implication politique est que l'IPC/CH devrait améliorer les méthodes d'analyse.
- Pour certains décideurs, outre la qualité et la profondeur de l'analyse, la fréquence de réalisation de l'analyse IPC était un aspect important sur lequel ils souhaitaient que l'IPC se concentre. Leur argument est que les analyses IPC, si elles ne sont pas effectuées assez fréquemment, peuvent devenir rapidement obsolètes dans un environnement qui évolue rapidement dans un délai très court. Si l'IPC souhaite fournir des informations à jour à ses utilisateurs, ils doivent alors effectuer des analyses fréquemment. Cela concorde avec les conclusions de l'évaluation du GSU 2018, qui soulignaient « un contexte en évolution rapide et donc des niveaux d'insécurité alimentaire, mais une fréquence insuffisante de l'IPC, ce qui signifie que l'analyse peut devenir rapidement obsolète » (page 30). Le même argument n'a pas été soulevé lors des entretiens CH, puisque des analyses CH sont menées régulièrement deux fois par an, en particulier dans les pays clés CH.
- D'autres décideurs ont noté que l'IPC/CH devrait se concentrer sur l'amélioration des capacités analytiques des analystes – y compris la capacité à collecter et analyser des informations et des données désagrégées. Cette recommandation rejoint les arguments antérieurs selon lesquels, dans plusieurs cas, il existe une quantité importante de données et d'analyses désagrégées qui pourraient être disponibles pour les analystes IPC/CH, mais elles ne sont pas rapportées et étudiées de manière suffisamment détaillée. Dans ces cas-là, pour certains décideurs, la contrainte réside dans la capacité qui, si elle est investie et améliorée, pourrait accroître la qualité de l'analyse IPC/CH et pourrait par la suite conduire à des améliorations de l'analyse désagrégée.

La liste des priorités alternatives pour l'IPC/CH correspond aux résultats de l'enquête en ligne de 2022, qui a évalué et classé huit domaines thématiques potentiels d'amélioration pour l'IPC. L'enquête a révélé que la désagrégation n'était pas une priorité élevée : « L'analyse désagrégée, y compris l'analyse sensible au genre, est dévalorisée par certains utilisateurs, membres du Comité directeur mondial de l'IPC et acteurs techniques. Cela est souvent dû au fait que d'autres défis sont considérés comme essentiels et doivent être résolus en premier pour garantir que les bases sont correctes et pour ne pas compromettre les acquis durement acquis en compliquant à l'excès le processus d'analyse IPC » (Évaluation du SPG 2022 : page 46).

Il est intéressant de noter que l'enquête en ligne de 2022 a classé les différentes dimensions de la désagrégation de manière très similaire aux résultats de cette enquête. Parmi les trois dimensions de désagrégation abordées par l'enquête, l'analyse urbaine est arrivée en premier (« IPC pour les zones urbaines »), suivie par « l'analyse élargie des populations affectées (le qui) » (y compris les personnes déplacées et les réfugiés en tant que populations affectées), et enfin par « analyse IPC sensible au genre ». Ce classement concorde également avec les conclusions de l'examen par l'équipe de développement technique des sites Web des agences partenaires évoqué plus haut dans ce rapport. La figure ci-dessous montre les huit domaines capturés par l'enquête en ligne de 2022, y compris les trois colonnes en orange qui sont liées aux différentes dimensions de l'analyse désagrégée.

Figure 4. Domaines thématiques d'amélioration pour l'IPC

Source: 2022 Online Survey (Final Evaluation of the GSP – 2022).

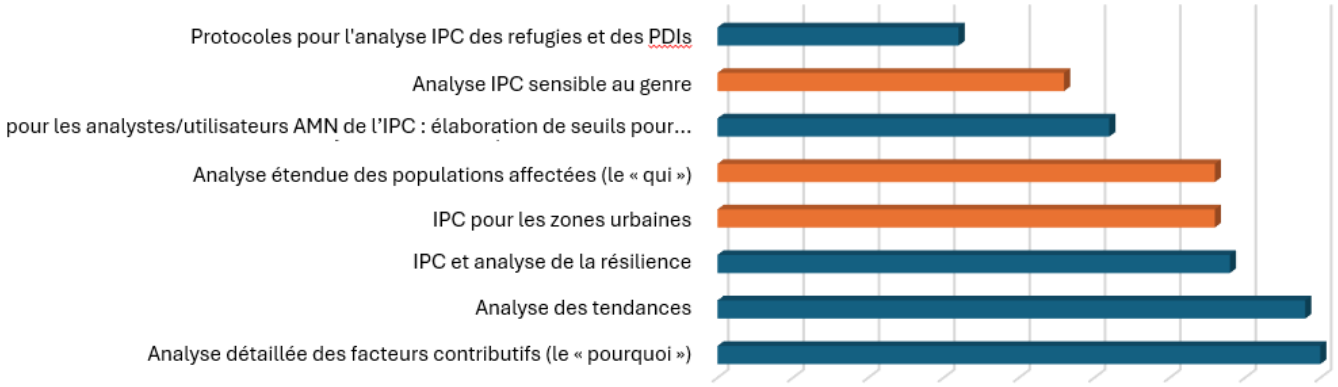

4. CONCLUSION

Cette étude a démontré que les décideurs aux niveaux national, régional et global partagent un intérêt remarquable pour les informations ventilées sur les groupes de population, qui sont très demandées à tous les niveaux. Les avantages et les bénéfices potentiels des informations granulaires sur les caractéristiques de groupes de population sélectionnés à des fins de ciblage, de conception de politiques, de suivi ou d'évaluation ont été unanimement reconnus par toutes les personnes interrogées.

Malgré cet accord général sur la valeur de l'analyse désagrégée, les décideurs avaient également de nombreux points de vue divergents, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre pratique de l'analyse désagrégée. Cette étude n'a pas eu pour objectif de concilier les points de vue divergents exprimés par les différents décideurs, et l'objectif n'était pas de prendre position sure « qui a raison et qui a tort », ni de porter des jugements sur la validité des diverses opinions, ni d'évaluer la légitimité des arguments opposés. Non seulement cette approche aurait abouti à une présentation biaisée des résultats, mais l'étude aurait perdu son objectif général et son avantage même de pouvoir saisir et présenter des points de vue divergents de manière équilibrée.

Le mandat principal de l'IPC et du CH est de fournir au dispositif d'aide internationale des informations de haute qualité sur les groupes de population. Cette étude a confirmé que les décideurs aux niveaux national, régional et global souhaitent obtenir des informations ventilées sur les groupes de population. Pour mieux atteindre cet objectif, il est important que les analystes IPC/CH reçoivent des conseils clairs sur la manière d'évaluer la nécessité et de mener une analyse désagrégée dans différents contextes. Cela servirait le dispositif humanitaire et pourrait renforcer davantage la crédibilité de l'IPC et du CH dans l'assistance aux agences humanitaires dans l'allocation des ressources.

Malgré un accord sans équivoque sur l'importance de l'analyse désagrégée, une enquête plus approfondie sur les objectifs et les modalités potentielles de l'analyse désagrégée de la population dans différents contextes a révélé des différences significatives dans les points de vue et les approches des décideurs. Les points de vue multiples et les opinions souvent contradictoires exprimés par les répondants sur la manière, le moment, le lieu et la manière dont une analyse désagrégée devrait être effectuée rendent difficile la conclusion universelle et la formulation de recommandations générales applicables dans les divers contextes dans lesquels l'IPC et CH fonctionne. Les points de vue divergents prouvent que de telles décisions sont conditionnées au contexte, aux besoins de la prise de décision, ainsi qu'aux ressources disponibles.

Indépendamment des points de vue souvent divergents des décideurs, une conclusion importante qui ressort de cette étude concerne les priorités que les décideurs attribuent aux différents types d'analyse désagrégée. Par ordre de préférence, les décideurs privilégient la désagrégation spatiale, notamment par unités administratives et zones urbaines, et l'analyse des populations déplacées, suivie d'une analyse de genre. La ventilation socio-économique, incluant l'âge, le handicap, la morbidité et les moyens d'existence, est considérée comme utile principalement dans les contextes où il y a suffisamment de ressources et de temps pour une telle analyse. Cette priorisation s'applique aux situations d'urgence, aux crises prolongées et aux contextes de développement : avec l'augmentation du temps disponible, les opportunités de mener une analyse désagrégée augmentent également de manière constante. Une autre conclusion clé qui ressort très clairement des entretiens et qui a également été constamment soulignée dans le rapport est que la faisabilité et les modalités d'une analyse désagrégée doivent être soigneusement évaluées au cas par cas. Il est crucial que les groupes de travail IPC/CH et les décideurs au niveau national évaluent soigneusement quel type d'analyse désagrégée répondrait le mieux aux besoins d'informations plus granulaires, qui peuvent finalement être utilisées pour diriger les ressources vers les bénéficiaires qui en ont le plus besoin.

ANNEXE 1: LISTE DES DÉCIDEURS INTERVIEWÉS

Décideurs nationaux

Niveau	Pays	Région	Nom	No. de personnes	Institution	Date de l'entretien
National (IPC)	Somalie	Afrique	Daniel Molla	1	FAO	2023 10 18, 10.30
	Somalie	Afrique	Simon Karanja	1	UNICEF	2023 11 03, 13:00
	Afghanistan	Asie	Moctar Abou Bacar	1	WFP	2023 11 02, 06:30
	Liban	Asie	Etienne Careme, Choueiri Etienne	2	FAO	2023 10 25, 8:00
	Pakistan	Asie	Raja Ajmal Jahangeer	1	FAO	2023 09 26, 14:00
	Pakistan	Asie	Omer Bangash	1	NGO (WHH)	2023 11 07, 14:00
	Pakistan	Asie	Shafqat Ullah	1	NGO (CWW)	2023 11 07, 12:30
	Namibie	Afrique	Ndapunikwa Hamunyela	1	GOV (OPM)	2023 11 16, 10:00
	Namibie	Afrique	Paulus Ashili	1	GOV (OPM)	2023 11 16, 12:00
	Mozambique	Afrique	Pablo Rodriguez	1	WFP	2023 11 07, 11:00
	Guatemala	LA&C	Edy Manolo Barillas	1	OCHA	2023 11 02, 16.30
	Haïti	LA&C	Marie Judith Fanfan	3	GOV	2023 11 08, 15:00
	Haïti	LA&C	Clement Rouquette, Ferdinand Bealem	2	WFP	2023 11 03, 16:00
	RDC	Afrique	Dimitri Obolensky	1	USAID	2023 10 04, 11:00
	RDC	Afrique	Bruno Lemarquis, Bounena Sidi Mohamed, Marc Sekpon	3	UNDP	2023 10 11, 15.30
	République Centrafricaine	Afrique	Tobias Schuldt	1	OCHA	2023 11 03, 11:00
	Mozambique	Afrique	Custodio Amaral	1	FAO	2023 11 30, 10:00
Local (CH)	Burkina Faso	Afrique	Christophe Breyne*	1	ECHO	2023 10 19
	Burkina Faso	Afrique	Emilien Bakone	1	GOV	2023 10 30
	Togo	Afrique	Kodzo Nyuito	1	DUE	2023 11 03

* L'entretien s'est déroulé au même moment avec Charlotte Fontaine du Bureau Régional de ECHO.

Décideurs régionaux et globaux

Niveau	Nom	No. de personnes	Institution	Date de l'entretien
Régional (IPC)	Gemma Connell	1	OCHA	2023 09 29, 10:00
	Jessica Gorham	1	UNFPA	2023 09 25, 13:00
	Andrea Berardo	1	WFP	2023 09 07, 9:30
	Calogero di Gloria, Judith Munyano	3	ECHO	2023 09 11, 9:00
	Pierre Winshell	1	ECHO	2023 09 12, 17:00
	Gabriel Santos	1	USAID	2023 10 12, 16.30
	Raquel Pena, Xabier Garay, Marion Khamis	3	FAO	2023 09 06, 15:00
	Nana Dlamini	1	SADC	2023 10 02, 10:00
Régional (CH)	Charlotte Fontaine*	1	ECHO	2023 10 19
	Abdoulaye Mohamadou	1	CILSS	2023 11 09
	Ismael Ardrajaho Boly	1	NGO (OXFAM)	2023 10 25
	Halima Ouattara-Ayanou, Stephane Dufils	2	USAID	2023 10 27
	Ollo Sib, Aliou Badara Samake	2	WFP	2023 11 30
	Kouacou Dominique Koffy	1	FAO	2023 10 31
	Laouali Ibrahim	1	FEWSNET	2023 10 25
Global (IPC)	Emily Farr, Eric Munoz	2	NGO (OXFAM)	2023 10 05, 15.00
	Tanya Boudreau	1	FEWSNET	2023 10 02, 15:00
	Abdul Majid	1	gFSC	2023 09 29, 11:30
	Binta Cisse, Joanne Grace	2	NGO (SCF)	2023 10 23, 15:00
	Eric Branckaert, Naouar Labidi	2	WFP	2023 10 20, 11:00
	Luca Russo, Jose Rosero Moncayo	2	FAO	2023 09 28, 09.30
	Justus Liku	1	NGO (CARE)	2023 10 04, 14:00
	Sophie Maes, Andre Griekspoor, Marina Adrianopoli	3	WHO	2023 10 16, 15:00
	Philip Steffen	1	USAID	2023 11 08, 14:00
	Angela Király, Michelle Wei, Robyn Baron	3	Global Affairs Canada	2023 10 11, 16:30
	Elisabeth Vikman	1	SIDA	2023 12 18, 10:00

* L'entretien s'est déroulé au même moment avec Christophe Breyne du Bureau ECHO de Burkina Faso.

ANNEXE 2: BIBLIOGRAPHIE

Final Evaluation of the Integrated Food Security Phase Classification (IPC) Global Strategic Programme (GSP) 2014-2018. (IPC: 2018).

Final Evaluation of the Integrated Food Security Phase Classification (IPC) Global Strategic Programme (GSP) 2019-2022. (IPC: August, 2022).

IASC Gender Handbook (2014). Gender and food distribution in emergencies. https://interagencystandingcommittee.org/sites/default/files/migrated/2014-11/07b%20Gender%20Handbook_Food%20Distribution.pdf

Mooney, Eric (2005). "The Concept of Internal Displacement and the Case for Internationally Displaced Persons as a Category of Concern". Refugee Survey Quarterly, Vol 24/3, pp 9-26. https://www.jstor.org/stable/45053998

Saad GE, Ghattas H, Wendt A, Hellwig F, DeJong J, Boerma T, Victora C, Barros AJD (2022). "Paving the way to understanding female-headed households: Variation in household composition across 103 low- and middle-income countries". J Glob Health 2022. 12:04038.

World Food Programme (2022). Data Stratification and Disaggregation. Research, Assessment and Monitoring Position: June 2022.

IPC

Cadre Intégré de Classification
de la sécurité alimentaire

CADRE HARMONISÉ

Scannez le code QR pour vous abonner à la liste de diffusion IPC et recevoir des informations

Email: ipc@fao.org

Site web: www.ipcinfo.org

theIPCinfo

Partenaires mondiaux de l'IPC

Partenaires financiers de l'IPC